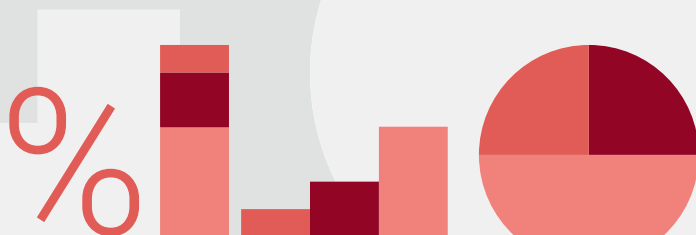


Actualités OFS



01 Population

Neuchâtel, juin 2021

Démos 1/2021

Les femmes

Éditorial

L'année 2021 est une année particulière, car elle célèbre des dates clés en matière d'égalité, à savoir les 50 ans du droit de vote des femmes (7 février 1971), les 30 ans du jour de la grève des femmes (14 juin 1991) et les 25 ans de la loi fédérale suisse sur l'égalité entre femmes et hommes (1^{er} juillet 1996). C'est pourquoi l'édition 1/2021 du Démos se consacre aux **femmes**. Elle fait le point sur certaines de leurs caractéristiques démographiques, ainsi que sur leur situation en matière de formation, de carrière académique et de politique.

D'un point de vue purement démographique, on observe déjà des différences entre les femmes et les hommes. En effet, il naît dans notre pays plus de garçons que de filles et la migration est plutôt à dominante masculine. On pourrait donc penser qu'il y a plus d'hommes que de femmes. Or, la population résidente permanente de la Suisse comprend légèrement plus de femmes que d'hommes.

La formation est un jalon important, dans la vie des individus, qui influence leur qualité de vie, ainsi que les possibilités d'emploi et de carrière professionnelle. Comment la formation chez les femmes a-t-elle évolué? Existe-t-il encore des écarts dans les formations suivies au secondaire II ou au tertiaire entre les femmes et les hommes?

Suite à l'introduction du droit de vote et d'éligibilité des femmes, leur entrée en politique s'est faite progressivement. L'un des critères de référence pour l'inclusion effective des femmes en politique est leur participation aux processus de décision politique au sein des parlements et des gouvernements.

Ce numéro est complété par des encadrés sur certaines statistiques de l'égalité, mettant en évidence des données en matière de violence, de l'évolution de l'activité professionnelle des femmes et des hommes, ainsi que leur participation dans la recherche ou l'exercice de fonctions dirigeantes.

Je vous souhaite une bonne lecture!

Fabienne Rausa, OFS

Sommaire

- 1 Les femmes dans la migration: quelques éléments
- 2 Évolution du niveau de formation des femmes et de leur participation à l'éducation depuis 1970 en Suisse
- 3 Comment la part des femmes a-t-elle évolué dans les CFC les plus prisés en 2019?
- 4 Le «tuyau percé» dans les hautes écoles suisses
- 5 Les femmes dans les législatifs: tendance positive, mais la parité est encore loin

Informations complémentaires

1 Les femmes dans la migration: quelques éléments

En Suisse, il naît plus de garçons que de filles et la migration, principale composante de l'évolution de la population, est plus le fait des hommes que des femmes. Pourtant, la population résidente permanente de la Suisse comprend légèrement plus de femmes que d'hommes, soit 50,4% contre 49,6% en 2019. Peut-on expliquer cette différence entre les sexes? Et comment s'exprime-t-elle dans la population?

La présente étude propose un portrait démographique des femmes en Suisse et ne porte pas, à proprement parler, sur la thématique de l'égalité. Dans notre pays, on dénombre plus d'hommes aux jeunes âges et plus de femmes parmi les seniors. Comment explique-t-on ce phénomène? Le léger excédent de garçons aux jeunes âges est en grande partie dû au surcroît de naissances masculines, environ 105 garçons pour 100 filles parmi les nouveau-nés. Les garçons, comme les hommes, ont cependant une mortalité plus élevée à tous les âges. Cette mortalité plus élevée est compensée chez les 20 à 64 ans par les migrations. Il y a en effet plus d'immigrations d'hommes que de femmes. Au-delà de 60 ans, comme les femmes ont une espérance de vie plus longue, leur nombre devient beaucoup plus important que celui des hommes. L'interaction de ces différents facteurs conduit à un nombre légèrement supérieur de femmes par rapport aux hommes. Le rapport de masculinité s'établit par conséquent, en Suisse, à 98 hommes pour 100 femmes en 2019 (cf. encadré).

Rapport de masculinité

L'une des méthodes utilisées en démographie pour mesurer le nombre relatif entre femmes et hommes dans une population est le rapport de masculinité. Il est exprimé en nombre d'hommes pour 100 femmes. Une valeur inférieure à 100 indique que les femmes sont plus nombreuses que les hommes; une valeur supérieure à 100 indique que les hommes sont plus nombreux que les femmes.

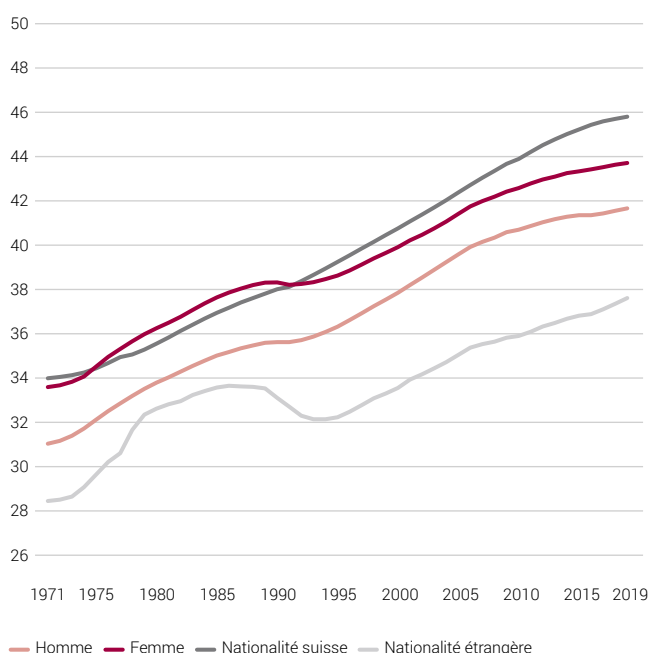
Des Suissesses plus âgées

Les femmes présentent un âge médian¹ supérieur à celui des hommes, respectivement 44 et 42 ans en 2019. Le graphique G1 montre que les femmes ont toujours eu un âge médian supérieur à celui des hommes et qu'il continue d'augmenter pour les unes comme pour les autres.

On observe également dans le G1 que les personnes de nationalité suisse ont un âge médian sensiblement plus élevé que celui des étrangères et étrangers. L'écart entre les deux groupes ne cesse de se creuser. En 2019, l'écart entre l'âge médian des

Âge médian de la population résidente permanente selon le sexe et la catégorie de nationalité

G1



Sources: OFS – ESPOP, STATPOP

© OFS 2021

Suissesses et celui des étrangères est de 10 ans, respectivement 47 et 37 ans. Les Suissesses sont également plus âgées que les Suisses (44 ans), ainsi que les étrangers (38 ans).

Le critère de la nationalité n'expliquant pas à lui seul ces différences, il est intéressant de se pencher sur le lieu de naissance des personnes, qu'elles soient suisses ou étrangères, pour voir si la migration a un effet sur la structure par âge de la population en Suisse. Quel que soit le sexe, la majorité des personnes présentes en Suisse sont nées dans le pays. En termes de femmes, on en dénombre plus de trois millions en 2019, soit plus de 2,8 millions de Suissesses et près de 200 000 étrangères. Leur proportion dans la population féminine est en baisse depuis 2010, passant de 73,2% en 2010 à 69,6% en 2019. Le nombre de celles qui sont nées à l'étranger s'élève à 1,3 million d'individus, dont 485 100 Suissesses et 833 900 étrangères. Du côté des hommes, la répartition est presque semblable; on en recense trois millions nés en Suisse (près de 2,8 millions de Suisses et plus de 200 000 étrangers) et 1,3 million né à l'étranger (349 700 Suisses et 921 300 étrangers).

Selon leur lieu de naissance et leur catégorie de nationalité², les femmes affichent une structure par âge différente³ (cf. graphique G2). Les Suissesses nées en Suisse sont plus âgées que les étrangères qui sont également nées dans le pays et qui appartiennent à la deuxième, voire à la troisième génération.

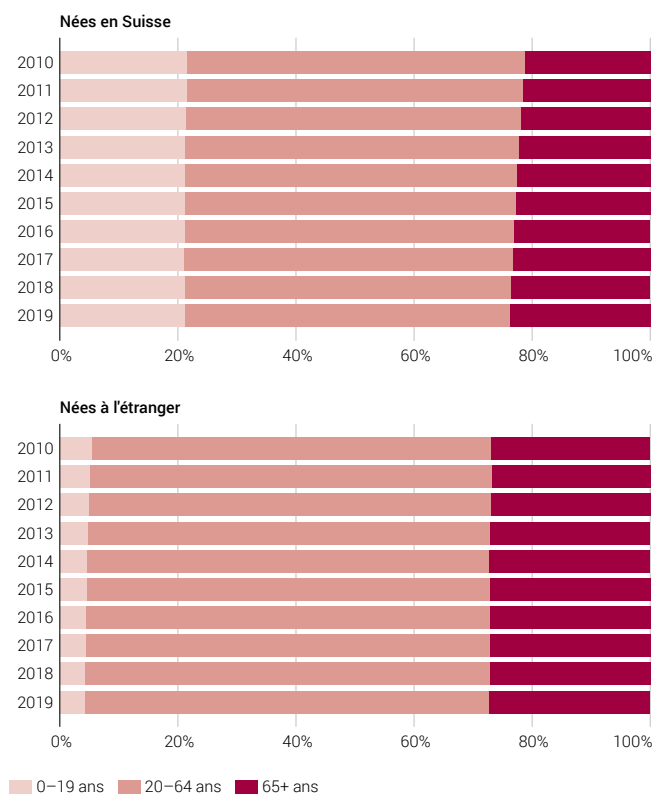
² Dans la catégorie de nationalité, on distingue la population suisse de celle étrangère. Le détail des nationalités individuelles étrangères n'est, dans ce cas, pas pris en compte.

³ Trois groupes ont été considérés: 0 à 19 ans, 20 à 64 ans et 65 ans ou plus. On admet communément que les 0 à 19 ans sont les jeunes et les personnes de 65 ans ou plus sont les seniors.

¹ L'âge médian divise la population en deux groupes numériquement égaux, une moitié est plus jeune et l'autre, plus âgée.

Femmes de nationalité suisse selon le lieu de naissance et le groupe d'âge, de 2010 à 2019

G2a



Source: OFS – Statistique de la population et des ménages (STATPOP)

© OFS 2021

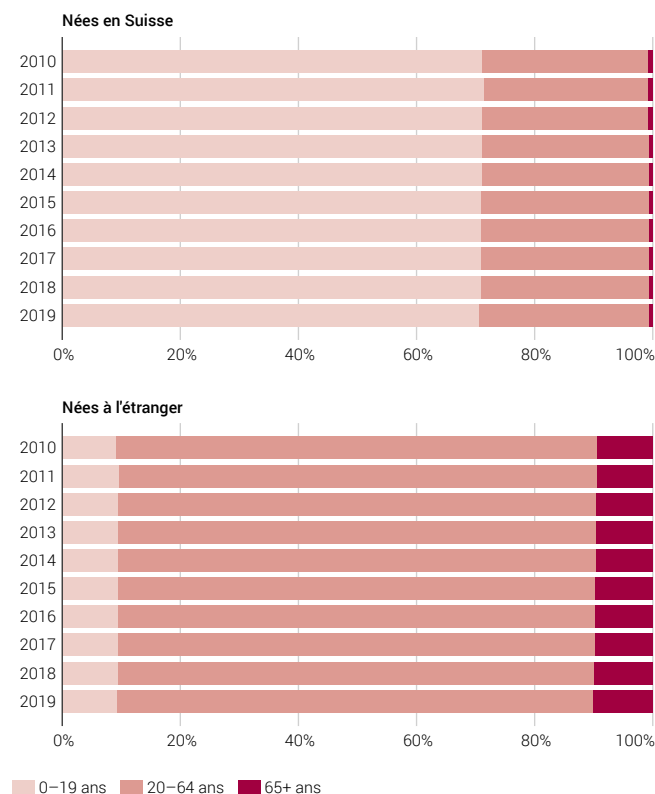
Chez les femmes suisses, on note que les 20 à 64 ans sont le groupe d'âge le plus représenté. Les femmes de plus de 64 ans sont légèrement plus nombreuses que celles ayant entre 0 et 19 ans. Elles ont par conséquent un âge médian d'environ 45 ans en 2019. Chez les étrangères nées dans le pays, on note qu'elles sont surreprésentées dans le groupe des 0 à 19 ans (71%) et que le nombre de celles de plus de 64 ans est quasiment nul. De ce fait, leur âge médian est inférieur à 20 ans. Les Suissesses nées à l'étranger accusent, quant à elles, un âge médian plus élevé que celles nées en Suisse. N'affichant qu'une part minime de jeunes (0 à 19 ans) et une majorité de personnes de 20 ans ou plus, leur âge médian s'établit à 53 ans en 2019. Celui des étrangères nées hors de Suisse s'élève à 40 ans.

De par leur plus forte proportion de jeunes et leur moindre part de seniors, les hommes ont un âge médian inférieur à celui des femmes. Seule exception, les étrangers nés à l'étranger sont plus âgés que les migrantes⁴ étrangères (respectivement 41 et 40 ans en 2019).

⁴ Migrant est un terme pour désigner toute personne née à l'étranger ayant vécu la migration et s'installant durablement dans le pays.

Femmes de nationalité étrangère selon le lieu de naissance et le groupe d'âge, de 2010 à 2019

G2b



Source: OFS – Statistique de la population et des ménages (STATPOP)

© OFS 2021

La migration comme facteur de renouvellement

Les flux migratoires peuvent influencer d'une part le rapport de masculinité et d'autre part la structure par âge de la population résidente permanente. Considérons les mouvements migratoires de 2011 à 2019. Quel que soit le sexe, le groupe d'âge ou la catégorie de nationalité, on observe des immigrations, des émigrations et par conséquent un solde migratoire. De manière générale, les femmes sont moins nombreuses à migrer que les hommes. Le calcul du rapport de masculinité montre que le nombre d'hommes pour 100 femmes est plus important dans les immigrations et les émigrations des Suisses et des étrangers (immigrations 2019: 111 hommes suisses et 114 hommes étrangers pour 100 femmes; émigrations 2019: 107 hommes suisses et 129 hommes étrangers pour 100 femmes). À quelques rares exceptions⁵, ce constat est valable pour toutes les années et tous les groupes d'âge considérés. Le solde migratoire qui résulte de ces mouvements migratoires tend toutefois à se féminiser depuis quelques années (cf. graphique G3).

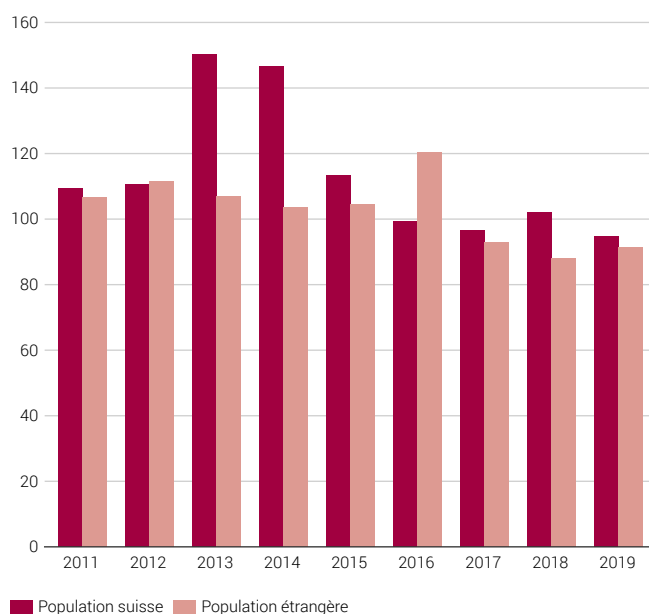
Cette féminisation intervient surtout chez les 20 à 64 ans, indépendamment de la catégorie de nationalité. Les 20 à 64 ans composent la cohorte de migrantes la plus importante, qui vient alimenter les générations de personnes en âge de travailler, déjà

⁵ On observe une plus forte immigration des étrangères âgées de 65 ans ou plus en 2011, 2018 et 2019.

Rapport de masculinité dans le solde migratoire selon la catégorie de nationalité, de 2011 à 2019

G3

Nombre d'hommes pour 100 femmes



Source: OFS – Statistique de la population et des ménages (STATPOP)

© OFS 2021

présentes en Suisse. De par sa grande mobilité, cette cohorte est constamment renouvelée; les populations qui arrivent ne sont pas les mêmes que celles qui partent. L'apport de jeunes et le départ des seniors sont beaucoup plus marqués chez les étrangères. Un apport moindre de jeunes et des seniors moins mobiles explique l'effet inverse chez les Suissesses, influant ainsi sur leur âge médian. À noter également, chez les plus de 64 ans et ce, bien que les Suissesses soient moins mobiles que les étrangères, le nombre d'émigrantes, qu'elles soient suisses ou étrangères, est plus important que celui des immigrantes depuis plusieurs années. Ce phénomène s'observe également chez les hommes, où il se manifeste depuis plus longtemps et où il est encore plus marqué.

L'analyse des migrations par nationalité individuelle offre également un autre aspect intéressant. Si les migrations sont généralement à dominante masculine, on constate qu'il existe des pays⁶ d'où provient régulièrement un plus grand nombre de femmes que d'hommes⁷. En 2019, le top ten de ces pays est constitué de la *Russie*, la *Chine*, le *Brésil*, la *Thaïlande*, la *Macédoine du Nord*, les *Philippines*, l'*Ukraine*, l'*Érythrée*, le *Vietnam* et les *États-Unis*, ceux en italique se retrouvant également en tête de classement les années précédentes. En termes d'émigrations, le top ten 2019 des nationalités des étrangères qui repartent⁷ est constitué de la *Chine*, la *Russie*, le *Brésil*, la *Thaïlande*, les *Philippines*, la *Roumanie*,

l'*Ukraine*, le *Mexique*, la *Corée du Sud* et *Taiwan*, ceux en italique se retrouvant également en tête de classement les années précédentes.

La majorité des étrangères qui immigreront en Suisse sont jeunes, entre 20 et 39 ans⁸, tout comme les Suissesses qui arrivent d'autres territoires. En 2019, deux tiers des étrangères et deux cinquièmes des Suissesses se trouvent dans ce groupe d'âge. Les étrangères de 20 à 39 ans constituent toujours le groupe le plus mobile, mais la part des 40 à 64 ans des femmes qui émigrent augmente. En 2019, la moitié des étrangères qui quittent la Suisse ont entre 20 et 39 ans et plus d'un quart ont entre 40 et 64 ans. Chez les Suissesses, les parts de 20 à 39 ans et de 40 à 64 ans restent plus ou moins similaires à celles recensées dans les immigrations.

On n'observe pas de différence en matière d'immigration ou d'émigration chez les hommes. Comme les femmes, ils sont les plus mobiles, quand ils ont entre 20 et 39 ans. S'ils sont suisses, les parts de 20 à 39 ans et de 40 à 64 ans qui arrivent ou qui quittent le pays restent plus ou moins similaires. S'ils sont étrangers, la part des 40 à 64 ans augmente dans les émigrations.

Quelles principales raisons à la migration?

On distingue diverses causes de migrations. En effet, elles peuvent être d'ordre politique, économique, social, culturel, climatique, etc. et peuvent interagir entre elles. Le module Migration 2018 de l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) livre quelques informations sur la raison principale de la dernière immigration (cf. encadré). Les femmes sont 54% à mentionner les raisons familiales contre 24% pour les raisons professionnelles. On observe l'inverse chez les hommes. Les raisons professionnelles sont les plus citées (41%), contre 33% pour les raisons familiales.

De plus, les différents motifs d'entrée en Suisse varient selon la nationalité des personnes. Les ressortissants de l'UE-28 et AELE viennent principalement en Suisse pour des raisons professionnelles (43%), alors que les autres immigrants viennent en Suisse plutôt pour des raisons familiales (environ 55%).

⁶ Sont prises en compte les nationalités des personnes qui arrivent (et non les pays de provenance).

⁷ Est considéré l'écart entre les immigrations/émigrations de femmes et celles d'hommes de même nationalité. Les nationalités où les écarts sont les plus grands sont représentés ici.

⁸ En matière de mouvements migratoires, les 20 à 64 ans sont subdivisés en 20 à 39 ans et 40 à 64 ans.

Module Migration de l'Enquête suisse sur la population active

Le module s'intéresse à la population résidente permanente âgée de 15 à 74 ans, née à l'étranger et ayant immigré en Suisse selon la raison principale de la dernière migration.

Ces raisons peuvent être les suivantes:

- raisons professionnelles;
- raisons familiales;
- asile;
- études;
- autres raisons: qualité du système de santé/de soins, raisons fiscales, réseau social en Suisse (sans lien de parenté), autres raisons.

Conclusion

La Suisse compte à un nombre légèrement supérieur de femmes par rapport aux hommes. Elles se distinguent d'eux par une structure par âge différente. Les femmes sont plus âgées, notamment les Suissesses, conséquence d'une mortalité masculine élevée, d'une espérance de vie féminine plus longue et d'une migration qui influence la composition ainsi que la structure par âge de la population. Le solde migratoire tend à se féminiser. Enfin, la prépondérance de l'un ou l'autre sexe reflète souvent les raisons qui motivent le flux migratoire lui-même.

Fabienne Rausa, OFS

Violence: que révèlent les infractions enregistrées par la police?

Dans l'ensemble des infractions de violence enregistrées par la police en 2019, 43,9% des victimes étaient des femmes et 56,1% des hommes. Dans les cas de violence grave, les femmes représentaient un quart des personnes ayant subi des lésions corporelles graves (25,3%) et un tiers des personnes ayant fait l'objet d'une tentative d'homicide ou d'un homicide consommé (34,4%).

Dans la sphère domestique, environ sept victimes sur dix étaient des femmes (71,9%) et plus de sept prévenus sur dix étaient des hommes (75,2%). Sur les 19 669 infractions de violence domestique enregistrées par la police en 2019, la moitié (52,4%) ont été commises dans le cadre d'une relation de couple existante et 27,6% dans le cadre d'une relation dissoute.

En 2019, 29 homicides consommés ont été perpétrés dans la sphère domestique, soit près de deux tiers de tous les homicides consommés (46 au total) que la police a enregistrés en Suisse. Ces homicides «domestiques» ont fait 19 victimes de sexe féminin, soit 66% des personnes tuées. Sur les 29 homicides en question, 15 ont été commis dans le cadre d'une relation de couple et ont causé la mort de 14 femmes et d'un homme. Cela signifie que toutes les quatre semaines environ une femme trouve la mort dans une relation de couple. Dans le cas des 29 homicides consommés, 88% des prévenus étaient des hommes.

Katja Branger, OFS

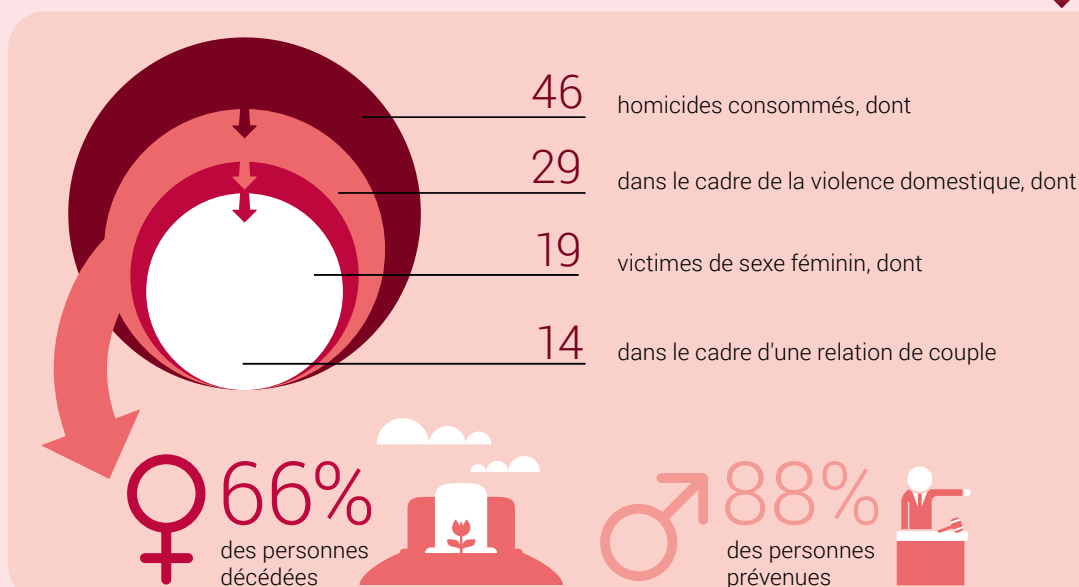
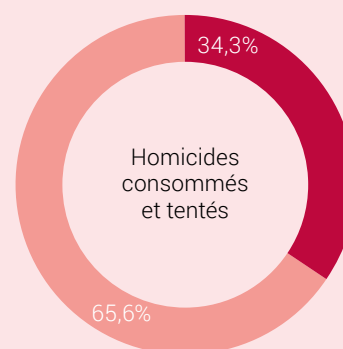
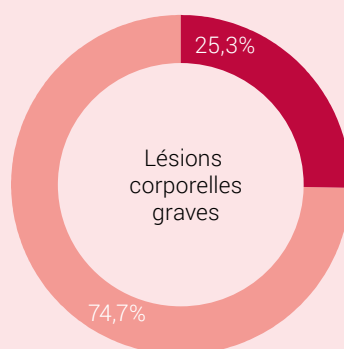
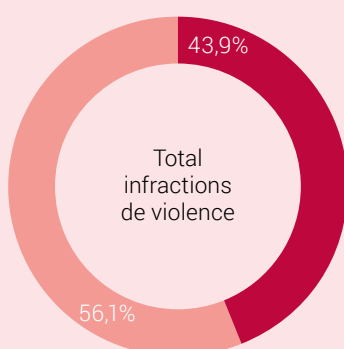
Personnes lésées, en 2019



Femmes



Hommes



Source: OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC)

2 Évolution du niveau de formation des femmes et de leur participation à l'éducation depuis 1970 en Suisse

La formation représente l'un des principaux moyens pour garantir l'égalité des chances au sein de la population et une économie innovatrice et prospère. Elle est un facteur d'épanouissement personnel, un indicateur du bien-être de la société ainsi qu'un moyen pour remédier au manque de personnel qualifié. En 1970, quasiment 60% des femmes de 25 ans ou plus, parmi les femmes dans la population résidente permanente de Suisse, n'avaient pas de formation post-obligatoire et seulement 4% d'entre elles étaient diplômées du tertiaire. Qu'en est-il aujourd'hui? Comment la participation des femmes à la formation a-t-elle évolué ces dernières décennies?

Influençant leur qualité de vie tout comme leurs possibilités d'emploi et de carrière professionnelle, la formation joue un rôle central pour les individus. En Suisse, le niveau de formation global de la population a beaucoup évolué depuis les années 1970. Celui des femmes, en particulier, n'a cessé de croître et la tendance devrait encore se confirmer pour les années à venir. Cette augmentation du niveau de formation des femmes se traduit par une hausse de leur participation à tous les degrés de formation et en particulier au niveau des hautes écoles depuis les années 2000. Depuis 2010, il y a davantage de femmes diplômées des hautes écoles que d'hommes et la tendance devrait s'accroître ces prochaines années. En revanche, la répartition des femmes et des hommes entre les domaines d'études, que ce soit au niveau de la formation professionnelle ou académique, demeure très différenciée. Certaines filières d'études sont toujours majoritairement choisies par des femmes, d'autres par des hommes, et cela se répercute ensuite sur le marché du travail.

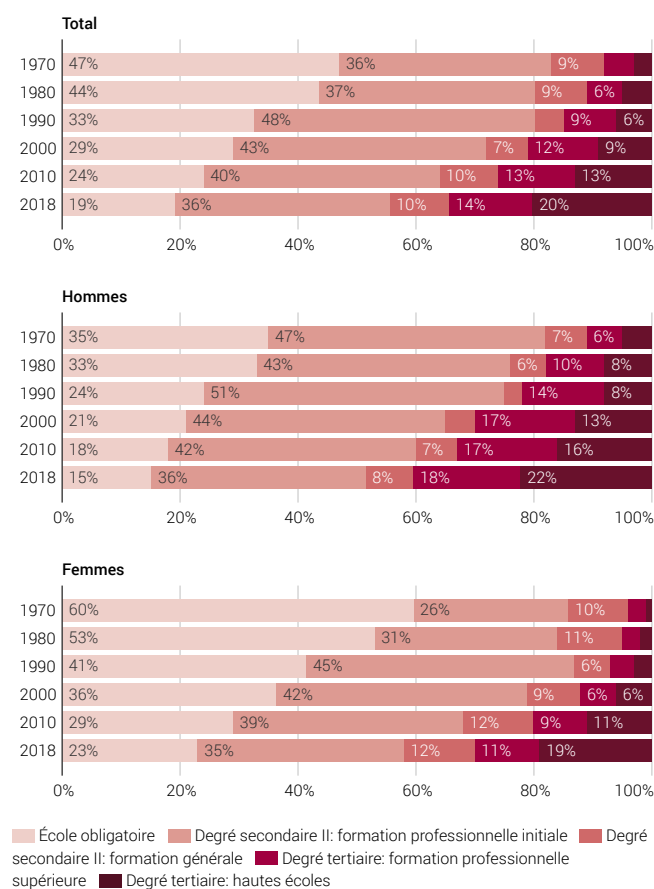
Augmentation du niveau de formation des femmes ces 50 dernières années

En Suisse, le niveau de formation de la population, mesuré par la formation achevée la plus élevée, n'a cessé d'augmenter depuis 1970. D'un côté, le nombre de personnes sans formation post-obligatoire a largement diminué, passant de 47% en 1970 à 19% en 2018 et, de l'autre, le nombre de personnes diplômées du degré tertiaire a connu une forte progression, passant de 8% à 34% (cf. graphique G4). Cette hausse du niveau de formation de la population est due principalement à l'augmentation de la participation des femmes et des hommes à la formation tertiaire, mais également à l'augmentation globale de la participation des femmes à la formation. En effet, le nombre de femmes sans formation post-obligatoire a non seulement diminué de près de deux tiers entre 1970 et 2018, passant de 59% à 23%, mais le nombre de diplômées du degré tertiaire, professionnel et académique confondus, est également passé de 4% à 30% parmi les femmes de 25 ans ou plus dans la population résidente permanente de Suisse.

Le degré tertiaire s'affiche comme le secteur de formation ayant connu le plus fort essor depuis 1970. En particulier, le nombre de femmes de 25 à 34 ans diplômées d'une haute école

Population résidente permanente de 25 ans ou plus selon la formation achevée la plus élevée, de 1970 à 2018

G4



Sources: OFS – chiffres 1970–2000: Recensement fédéral de la population (RFP); © OFS 2021
chiffres 2010 et 2018: Relevé structurel (RS)

a plus que quadruplé ces 20 dernières années (cf. graphique G5). Cet intérêt croissant pour le degré tertiaire auprès des jeunes adultes s'explique principalement par les réformes structurelles qui ont été mises en place dans les hautes écoles depuis le milieu des années 1990⁹. En effet, la conversion de nombreuses institutions de formation de la formation professionnelle supérieure (FPS) en hautes écoles spécialisées (HES) a contribué au succès de ces dernières. D'ailleurs, la hausse de la participation des femmes aux HES en particulier n'est pas étrangère au fait que de nombreuses formations, choisies surtout par des femmes (par exemple les professions soignantes, le travail social, la formation des enseignants), ont été transférées du secondaire II au tertiaire suite à la création des HES¹⁰.

Depuis cet essor du degré tertiaire et la diminution globale du nombre de personnes sans formation post-obligatoire, se dessine en Suisse une tendance à l'égalisation progressive du niveau de formation entre les femmes et les hommes. Actuellement, dans les hautes écoles, les proportions vont même jusqu'à s'inverser

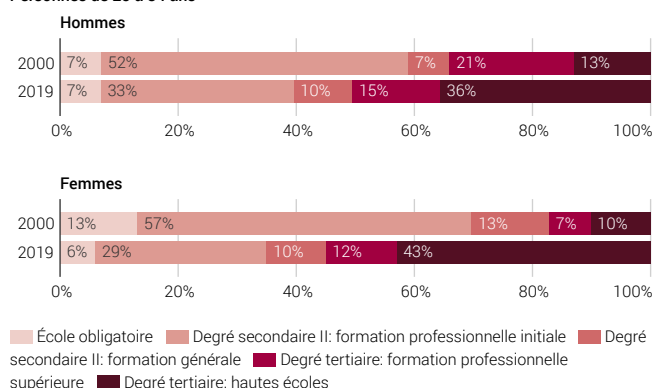
⁹ OFS, LABB 2020 (www.statistique.ch → Trouver des statistiques → 15 – Éducation et science → Indicateurs de la formation → Par thèmes → Réussite de la formation → Hautes écoles: taux de diplômes)

¹⁰ Cf. OFS, 2014, p.52

Population résidente permanente selon la formation achevée la plus élevée et la classe d'âge, en 2000 et en 2019

G5a

Personnes de 25 à 34 ans



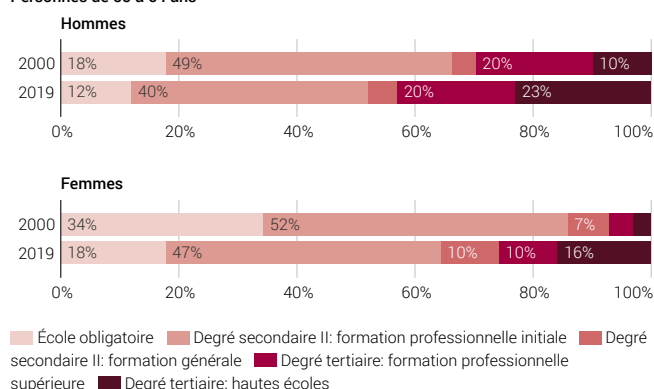
Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)

© OFS 2021

Population résidente permanente selon la formation achevée la plus élevée et la classe d'âge, en 2000 et en 2019

G5b

Personnes de 55 à 64 ans



Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)

© OFS 2021

dans la catégorie des 25 à 34 ans, où davantage de femmes que d'hommes sont diplômées: 43% de femmes contre 36% d'hommes en 2019, alors qu'en 2000 elles étaient 10% contre 13% d'hommes. En comparaison, dans la catégorie 55 à 64 ans, seules 26% des femmes possèdent en 2019 un diplôme du degré tertiaire (dont 16% d'une haute école), contre 43% des hommes (dont 23% d'une haute école).

Aujourd'hui, si le niveau de formation des femmes dans la population reste inférieur à celui des hommes, cela est dû à la plus faible participation des femmes à la formation par le passé, ainsi qu'à une certaine inertie de l'indicateur relatif au niveau de formation de la population. En effet, celui-ci prend du temps à changer, car l'effet de l'évolution chez les jeunes générations est amorti par celles des personnes plus âgées. Toutefois, selon le

scénario «référence»¹¹ du niveau de formation de la population, cette image tendrait à évoluer dans le futur. La proportion de femmes diplômées d'un degré tertiaire devrait rejoindre celle des hommes dans les 10 prochaines années avant de la dépasser. En 2040, selon ce même scénario, 57% des femmes seraient diplômées du tertiaire, contre 54% des hommes. De même, la proportion de femmes sans titre du post-obligatoire devrait reculer fortement, passant de 12% en 2019 à 7,9% en 2040. De manière générale, le niveau de formation des femmes en Suisse se trouve sur la pente ascendante et cela grâce à une augmentation de leur participation aux formations post-obligatoires, principalement en voie générale au secondaire II et en haute école au tertiaire. Et cette augmentation de participation des femmes au degré tertiaire a été principalement influencée par les réformes structurelles qui ont été menées au niveau des hautes écoles en Suisse depuis le milieu des années 1990.

Différences persistantes dans les choix de formation

Si les niveaux d'éducation des femmes et des hommes ont convergé ces 50 dernières années, il existe toujours des différences dans les choix de formation, que ce soit le type de formation ou le domaine d'études.

Au degré secondaire II, la participation des femmes et des hommes a passablement évolué depuis les années 1990, mais cela pour confirmer la même tendance et creuser les écarts. En effet, les hommes se sont toujours davantage tournés vers la formation professionnelle initiale (FPI) à la sortie de l'école obligatoire, tandis que les femmes ont toujours préféré la voie générale (maturité gymnasiale ou école de culture générale) (cf. graphique G6). Cependant, il y a trente ans, les écarts n'étaient pas aussi importants qu'aujourd'hui: en 1990–1991, 74% des femmes qui entraient au secondaire II suivaient une FPI contre 80% des hommes. En 2018–2019, la part de femmes entamant une FPI a diminué de presque 15 points de pourcentage pour atteindre 60%, alors que la part d'hommes n'a baissé que de 4,6 points. Par effet de miroir, la répartition des femmes et des hommes entrant dans la voie générale a évolué inversement: alors que la proportion d'hommes entrant en voie générale n'a augmenté que de 4,6 points de pourcentage entre 1990–1991 et 2018–2019, celle des femmes a augmenté de 15 points de pourcentage pour atteindre 40% en 2018–2019. C'est principalement le taux de femmes entamant une maturité gymnasiale qui a influencé cette augmentation. Aujourd'hui, 30% des femmes entrant au secondaire II en suivent une contre 19% en 1990–1991, soit une évolution de 11 points de pourcentage. L'essor de la voie gymnasiale, une voie offrant une entrée directe aux hautes écoles, trouve certainement son explication dans l'élargissement de l'offre de formation de ces dernières.

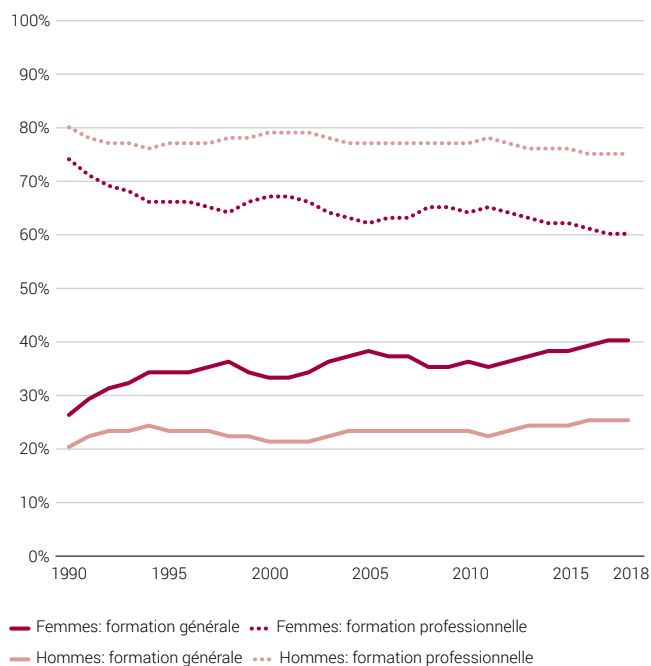
La répartition différenciée des femmes et des hommes entre la FPI et la voie générale au degré secondaire II se répercute également au degré tertiaire, dans la population étudiante de la formation professionnelle supérieure et des hautes écoles. Ces

¹¹ OFS, Scénarios pour le niveau de formation de la population, 2020 (www.statistique.ch → Trouver des statistiques → 15 – Éducation et science → Scénarios pour le système de formation → Niveau de formation de la population)

Choix de formation au degré secondaire II selon le sexe, de 1990–1991 à 2018–2019

En % des élèves de moins de 20 ans en 1^{re} année d'une formation certifiante pluriannuelle

G6



Source: OFS – Elèves et étudiants (SDL)

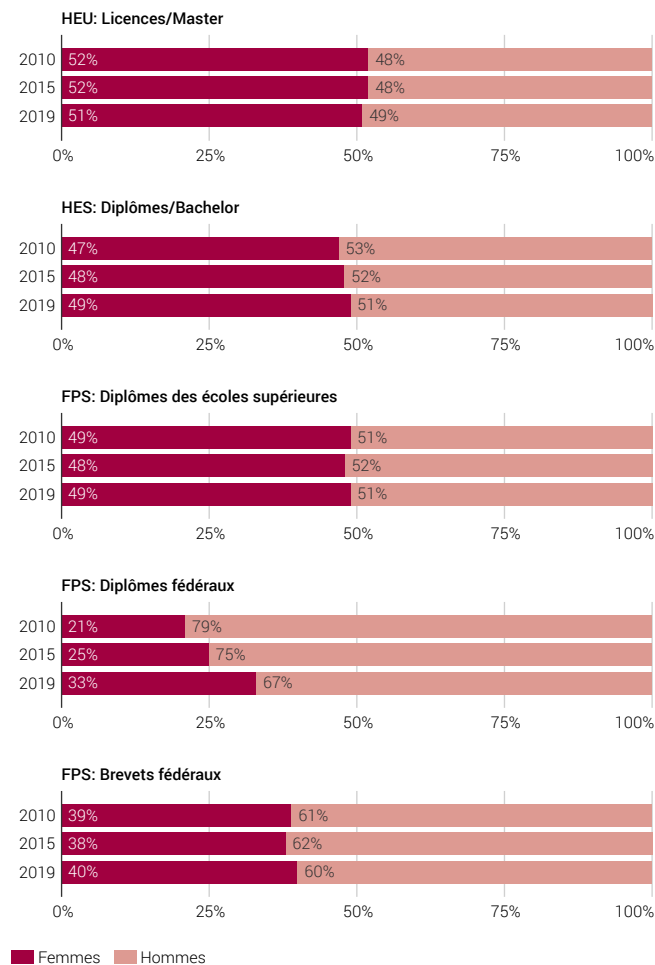
© OFS 2021

20 dernières années, le pourcentage de femmes étudiant en vue d'obtenir un diplôme de la formation professionnelle supérieure n'a pas évolué et oscille entre 43 et 44% entre 2000–2001 et 2018–2019¹². C'est au sein des écoles supérieures, qui représentent 56% des effectifs totaux de la FPS, qu'elles sont les plus nombreuses (47% en 2018–2019). En revanche, le nombre d'étudiantes dans les hautes écoles (Hautes écoles universitaires HEU, Hautes écoles spécialisées HES et Hautes écoles pédagogiques HEP) a quant à lui évolué de 13 points de pourcentage entre 1990–1991 et 2019–2020, passant de 39% à 52%¹³.

Si l'on regarde plus précisément par type de diplôme, mais cette fois en observant les taux des femmes parmi les premiers diplômes obtenus du degré tertiaire, les chiffres se confirment dans la répartition hommes-femmes (cf. graphique G7). Parmi les personnes diplômées d'un titre de la FPS, les femmes sont toujours minoritaires pour tous les types de diplôme depuis 2010–2011 (brevet fédéral: 40%; diplôme fédéral: 33%; école supérieure: 49% en 2019–2020). Par contre, dans les hautes écoles, les femmes ayant obtenu une licence ou un master dans une haute école universitaire (HEU) représentent 51% des personnes diplômées en

Premiers diplômes du degré tertiaire selon le sexe, dès 2010–2011

G7



Sources: OFS – chiffres HE: SIUS; chiffres FPS: statistique des diplômes (SBA)

© OFS 2021

2019–2020 (52% en 2010–2011 et 2015–2016), mais sont toujours minoritaires par rapport aux hommes parmi les personnes diplômées des HES (47% en 2010–2011 et 49% en 2019–2020).

Dans l'ensemble, depuis 2010, les femmes sont ainsi plus nombreuses à obtenir un premier diplôme d'une haute école que les hommes. Elles se répartissent toutefois différemment selon les types de hautes écoles¹⁴ et les domaines d'études.

Au niveau des licences/master HEU tout d'abord, les femmes restent majoritaires en 2019–2020 dans les filières «langues et littérature» (76%), «sciences sociales» (75%), «droit» (63%), «médecine vétérinaire» (86%) et «pharmacie» (78%). Elles sont en revanche toujours sous-représentées en 2019–2020 parmi

¹² Les données détaillées se trouvent sur le portail statistique de l'OFS: www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Éducation et science → Personnes en formation → Degré tertiaire – Formation professionnelle supérieure.

¹³ Les données détaillées se trouvent sur le portail statistique de l'OFS: www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Éducation et science → Personnes en formation → Degré tertiaire – Hautes écoles.

¹⁴ En 2020, la répartition de la population estudiantine entre les trois types de hautes écoles est de 31% en HES, 8% en HEP et 61% en HEU sur un total de 258 076 personnes. La répartition de la population estudiantine entre les types de formation menant aux diplômes de la FPS est quant à elle de 56% en écoles supérieures, 32% aux cours de préparation aux examens professionnels, 6% aux cours de préparation aux examens supérieurs et 7% en FPS non réglementée par la Loi sur la formation professionnelle (LFPr) sur un total de 60 598 personnes.

les personnes diplômées des domaines «sciences économiques» (36%), «sciences exactes» (21%), «sciences de la construction et mensuration» (38%) et «génie mécanique et électrique» (15%)¹⁵.

Du côté des diplômés/bachelor HES, les femmes restent fortement majoritaires en 2019–2020 dans les domaines du «travail social» (76%), de la «santé» (86%) ou encore du «design» (64%) et représentent toujours une minorité des personnes diplômées en 2019–2020 dans les domaines «architecture, construction et planification» (30%), «technique et IT» (9,8%) ou «agriculture et économie forestière» (37%).

Les femmes dans les filières MINT¹⁶

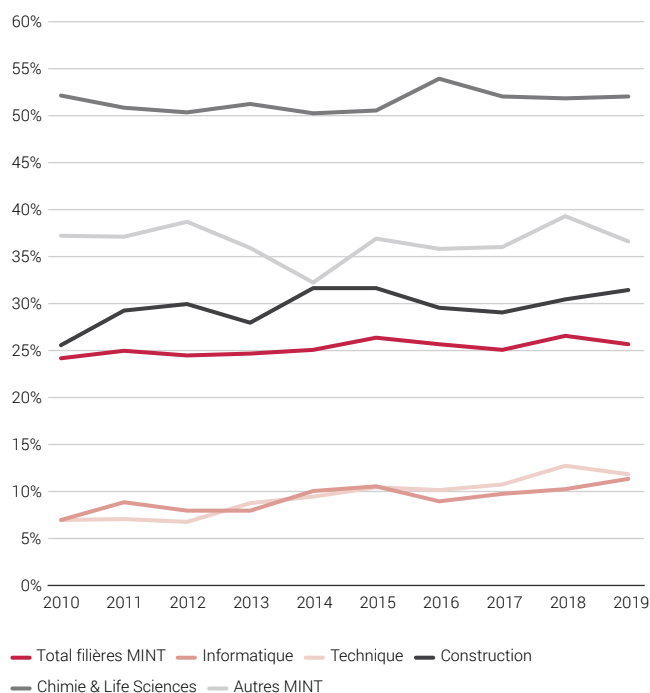
La part des femmes obtenant un premier diplôme d'une haute école a, comme vu précédemment, augmenté depuis 20 ans. Si l'on constate une perpétuation des différences selon leur choix d'études, il faut cependant nuancer quelque peu le propos car la participation des femmes au sein des divers domaines d'études montre une augmentation de leur part également dans les domaines qui étaient occupés majoritairement par des hommes il y a 20 ans.

À titre d'exemple, parmi les personnes diplômées des HEU, la part des femmes à obtenir un master en «sciences naturelles» a passé de 36% en 2000–2001 à 50% en 2019–2020. Dans les domaines de la médecine et de la pharmacie, cette évolution est encore davantage marquée, les femmes y constituaient 32% des personnes nouvellement diplômées en 2000–2001 et 60% en 2019–2020.

En revanche, les domaines tels que la technique ou l'informatique continuent d'être choisis en majorité par des hommes. Les personnes nouvellement diplômées dans les filières MINT, qui regroupent ce type de domaines, sont scrutées avec fort intérêt, étant donné le manque de personnel qualifié dans ces branches économiques. La part des femmes n'y augmente pas dans l'ensemble, mais au sein même de ces filières, on observe une évolution différenciée. Pour l'ensemble des hautes écoles et l'ensemble des filières MINT, la part des femmes parmi les personnes diplômées de 2019–2020 s'élève à 25%. Les femmes représentent 52% des personnes diplômées en chimie et sciences de la vie et, à l'autre extrême, 11% en technique ou en informatique. Ces proportions étaient légèrement moindres il y a 10 ans (cf. graphique G8a).

La part des femmes, cependant, augmente dans certains domaines fréquentés en majeure partie par des hommes, comme cela est illustré dans le domaine technique. En 2010–2011, les femmes représentaient 7% du total des personnes diplômées dans ce domaine, avec un taux légèrement supérieur pour les diplômées des HEU (8%) et un taux de 6% pour celles des HES. En 2019–2020, ces parts ont passé à 18% pour les diplômées HEU en technique et à 9% pour leurs consœurs du domaine technique HES (cf. graphique G8b). Cette faible augmentation de la part des diplômées en technique au sein des HES pourrait être le reflet de choix de formation dans la formation professionnelle qui précède

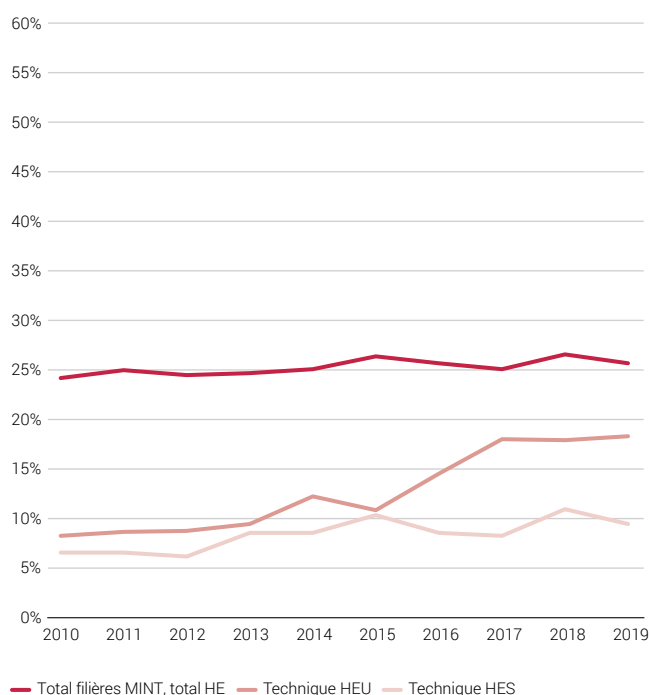
Part des femmes parmi les personnes diplômées des domaines MINT selon le domaine, de 2010 à 2019 G8a



Source: OFS – SIUS

© OFS 2021

Part des femmes parmi les personnes diplômées des domaines MINT selon le type de haute école, de 2010 à 2019 G8b



Source: OFS – SIUS

© OFS 2021

¹⁵ Les données détaillées se trouvent sur le portail statistique de l'OFS: www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Éducation et science → Diplômes → Degré tertiaire – Hautes écoles

¹⁶ Mathématiques, informatique, sciences naturelles et technique

l'entrée dans les HES. Cependant, on voit ainsi qu'au sein des domaines à grande majorité de diplômés masculins, la place des femmes dans certains d'entre eux va grandissante.

Conclusion

Le niveau de formation de la population se dirige aujourd'hui vers la voie de l'égalisation entre les femmes et les hommes, grâce à l'augmentation de la participation de ces dernières, principalement à la formation tertiaire. En effet, depuis 2010, elles sont plus nombreuses que les hommes à obtenir un diplôme d'une haute école et cette tendance devrait s'accroître dans les années à venir. En revanche, les différences sexuées en termes de choix d'orientation et de domaines d'études demeurent persistantes, bien qu'il faille nuancer quelque peu ce constat, comme nous l'avons vu avec l'exemple de l'évolution de la part des femmes au sein des filières MINT. S'il n'existe pas, en soi, de hiérarchie établie entre les différents types ou domaines de formation, les choix d'orientation ont malgré tout des conséquences en termes de carrière professionnelle. Ces choix se répercutent sur le marché du travail qui reflète, avec un certain décalage temporel, les évolutions observées dans le monde de la formation.

Cependant, même si les femmes ont rattrapé aujourd'hui une bonne partie de leur retard dans le domaine de la formation, leurs parcours professionnels se différencient toujours nettement et, à plus d'un égard, de ceux des hommes (voir article «Comment la part des femmes a-t-elle évolué en neuf ans dans les CFC les plus prisés en 2019?»).

Audrey Michelet, Stéphane Cappelli, OFS

Littérature

OFS (2014): Examens finals. Édition 2014.

OFS (2019): Vers l'égalité entre femmes et hommes. Situation et évolution – (Version corrigée 17.06.2019)

Participation au marché du travail et salaires: comment l'écart entre femmes et hommes a-t-il évolué?

En 2019, 76,3% des femmes âgées de 15 à 64 ans exerçaient une activité rémunérée. C'était le cas de 84,5% des hommes du même âge, de sorte que la différence atteignait 8 points de pourcentage. Il y a trente ans, en 1991, cet écart s'élevait à 24 points et était donc trois fois plus grand. L'exercice d'une activité rémunérée ayant nettement progressé chez les femmes (+10 points de pourcentage) et diminué chez les hommes (-5 points), les taux de personnes actives occupées chez les femmes et les hommes se sont rapprochés.

Parmi les personnes âgées de 15 à 64 ans, les femmes travaillent nettement plus souvent que les hommes à temps partiel (58,8% contre 15,2% en 2019). Ces taux étaient d'environ 10 points de pourcentage inférieurs en 1991 (48,0% et 5,8%). Exprimée en points de pourcentage, la différence entre femmes et hommes n'a guère changé, puisqu'elle est passée de 42 à 44. Les taux de personnes travaillant à temps partiel ont toutefois convergé: alors que les femmes étaient huit fois plus nombreuses que les hommes à travailler à temps partiel en 1991, ce rapport était passé à quatre en 2019.

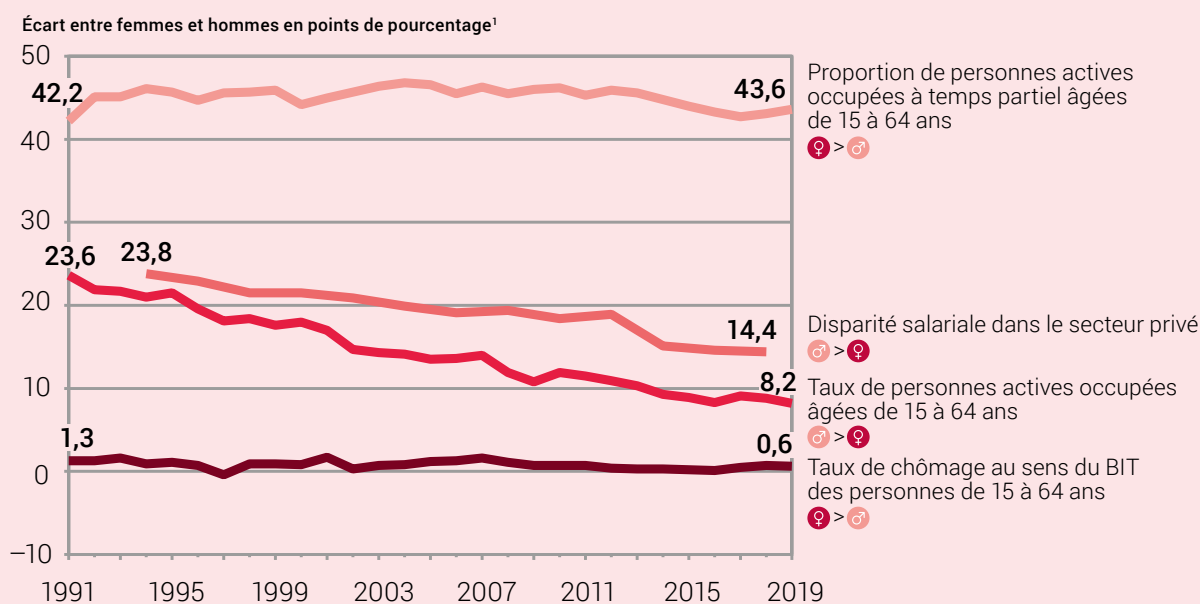
Le chômage touche davantage les femmes que les hommes. De 1991 à 2019, la différence entre les deux sexes du taux de chômage au sens du BIT a fluctué entre un peu plus de zéro et deux points de pourcentage (à l'exception de l'année 1997). Dans ce domaine, l'écart entre femmes et hommes ne dénote donc aucune tendance à la baisse. À peu de choses près, le taux de chômage a enregistré la même hausse pour les deux sexes.

Depuis 1994, les salaires des femmes et des hommes sont recensés tous les deux ans. Les salaires des femmes sont nettement moins élevés que ceux des hommes. L'écart salarial entre les deux sexes (médiane) diminue lentement: dans le secteur privé, il se situait à 23,8% en 1994 et à 14,4% en 2018.

Si les écarts entre les sexes s'atténuent au niveau du salaire et du taux de personnes actives occupées, les taux de chômage des femmes et des hommes ne se sont pas rapprochés durant la période considérée, c'est-à-dire sur près de trente ans. Quant au travail à temps partiel, il n'est pas possible d'apprécier clairement son évolution. Selon le point de vue, on peut considérer qu'elle dénote un rapprochement ou qu'elle demeure constante.

Katja Branger, OFS

Activité professionnelle et salaires: évolution des disparités entre femmes et hommes, de 1991 à 2019



¹ Exception: disparité salariale en %

♀ Femmes ♂ Hommes

Sources: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA), Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS)

3 Comment la part des femmes a-t-elle évolué dans les CFC les plus prisés en 2019?

Parmi les dix-huit formations décrites dans cet article, regroupant 67% de tous les certificats de capacité (CFC) délivrés en 2019, les femmes et les hommes ne sont jamais représentés de façon paritaire. La plupart des formations sont largement genrées et seuls les CFC d'employé de commerce (profil B ou E) et de gestionnaire en commerce de détail affichent une proportion d'hommes et de femmes relativement similaire (entre 57% et 61% de femmes). En neuf ans, on peut observer dans plus de deux tiers des formations une tendance vers un meilleur équilibre entre hommes et femmes. Cependant, les CFC typiquement masculins sont souvent moins enclins à tendre vers une parité hommes-femmes que les formations dites «féminines».

En Suisse, le degré secondaire II se compose de la formation professionnelle initiale ainsi que des formations générales regroupant principalement les différents types de maturités (gymnasiales, professionnelles et spécialisées). Les diverses formations générales sont davantage prisées par les femmes (57% du total des diplômes en 2019) alors que la formation professionnelle initiale est majoritairement masculine (55% du total des diplômes en 2019). Dans la formation professionnelle initiale, on peut distinguer les attestations fédérales de formation professionnelle (AFP) qui s'obtiennent après 2 ans et les certificats fédéraux de capacité (CFC) délivrés après 3 ou 4 ans. Ces derniers représentent plus de 90% des titres décernés dans la formation professionnelle initiale. Alors que 41% des AFP sont délivrées en 2019 à des femmes, elles sont 45% à obtenir un CFC la même année. La part de femmes varie cependant selon la durée du CFC. En effet, elle est de 55% pour les formations de 3 ans et de 16% pour celles de 4 ans.

Dans la suite de cet article, l'évolution sur 9 ans de la part des diplômées dans les dix-huit formations de type CFC ayant délivré le plus de titres en 2019 est analysée. Une distinction est faite entre les CFC majoritairement féminins et ceux majoritairement masculins. L'attribution à l'une ou l'autre catégorie se fonde sur le nombre de titres délivrés selon le sexe. Ainsi, si plus de 50% des titres sont délivrés à des femmes, le CFC est dit majoritairement féminin.

Liste des CFC les plus délivrés en 2019¹

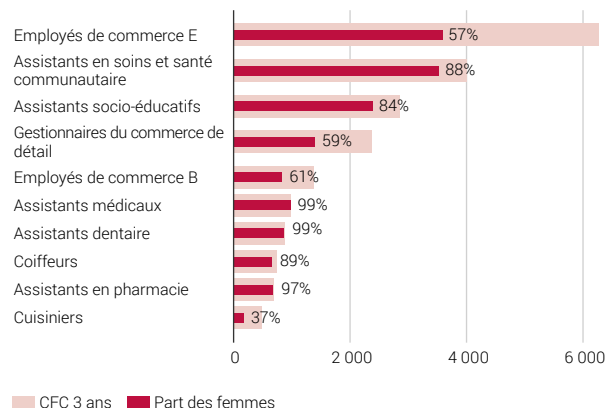
T1

CFC majoritairement féminins	CFC majoritairement masculins
Employés de commerce E	Cuisiniers
Assistants en soins et santé communautaire	Informaticiens
Assistants socio-éducatif	Installateurs-électriciens
Gestionnaires de commerce de détail	Logisticiens
Employés de commerce B	Polymécaniciens
Assistants médicaux	Mécaniciens en maintenance d'automobiles
Assistants dentaires	Dessinateurs
Coiffeurs	Agriculteurs
Assistants en pharmacie	Ébénistes/Menusiers

¹ Afin d'alléger le texte et par souci d'uniformité, les titres des certificats de capacité sont formulés au masculin pluriel, à moins que dans une phrase on parle uniquement des femmes.

Top 10 des certificats de capacité les plus délivrés chez les femmes, en 2019

G9

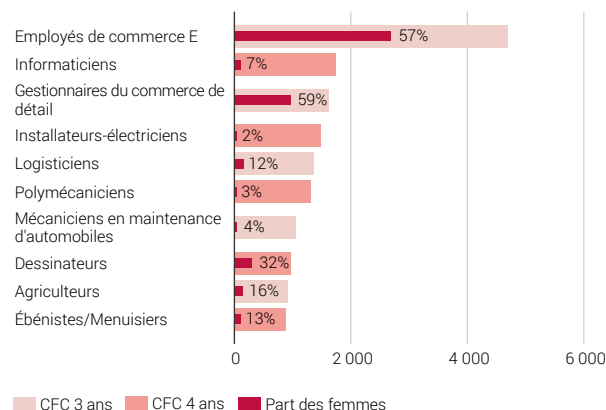


Source: OFS – Statistique de la formation professionnelle initiale (SBG-SFPI)

© OFS 2021

Top 10 des certificats de capacité les plus délivrés chez les hommes, en 2019

G10



Source: OFS – Statistique de la formation professionnelle initiale (SBG-SFPI)

© OFS 2021

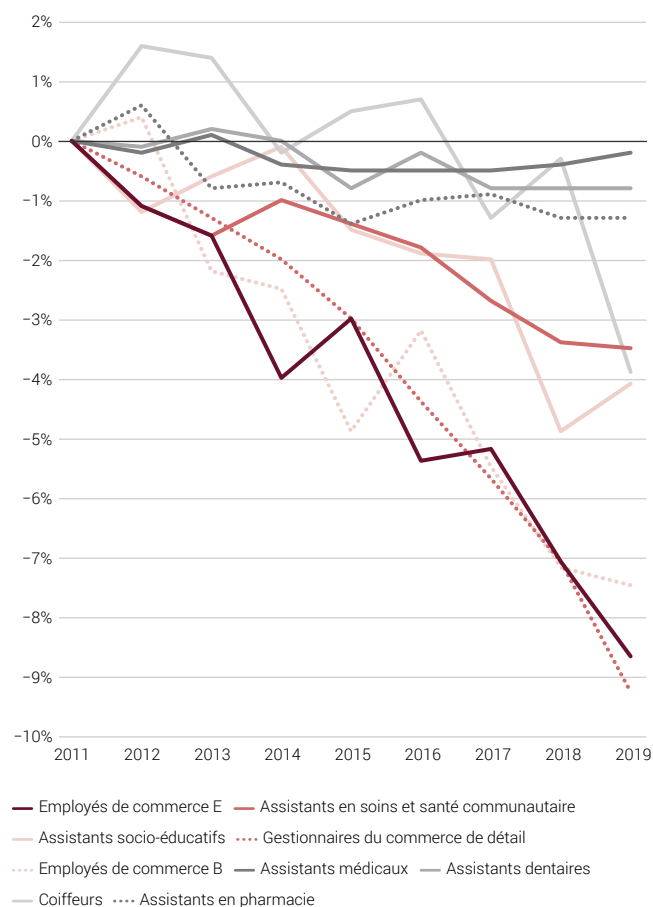
CFC les plus délivrés en 2019

Les dix professions où l'on relève une majorité de CFC obtenus en 2019 par des femmes ainsi que les dix professions où l'on relève une majorité de CFC obtenus par des hommes représentent au total dix-huit professions (cf. graphiques G9 et G10). Le CFC le plus souvent délivré aux femmes est celui d'employée de commerce profil E¹⁷ (6276 diplômes) suivi de ceux d'assistante en soins et santé communautaire (3997) et d'assistante socio-éducative (2856). Chez les hommes, le CFC le plus délivré est également celui d'employé de commerce profil E (4699) suivi de ceux d'informaticien (1741) et de gestionnaire du commerce de détail (1630). À l'exception des employés de commerce (profil B ou E) et les gestionnaires du commerce de détail où la répartition entre les sexes est plus équilibrée (entre 57% et 61% de femmes), les autres professions sont davantage genrées. Par exemple, en 2019, les CFC délivrés aux assistants en pharmacie,

¹⁷ Employé de commerce profil B (formation initiale de base), employé de commerce profil E (formation initiale élargie)

Évolution indexée de la part des diplômées de 2011 à 2019 dans les CFC majoritairement féminins, en 2019 (Index: 2011=100)

G 11



Source: OFS – Statistique de la formation professionnelle initiale (SBG-SFPI) © OFS 2021

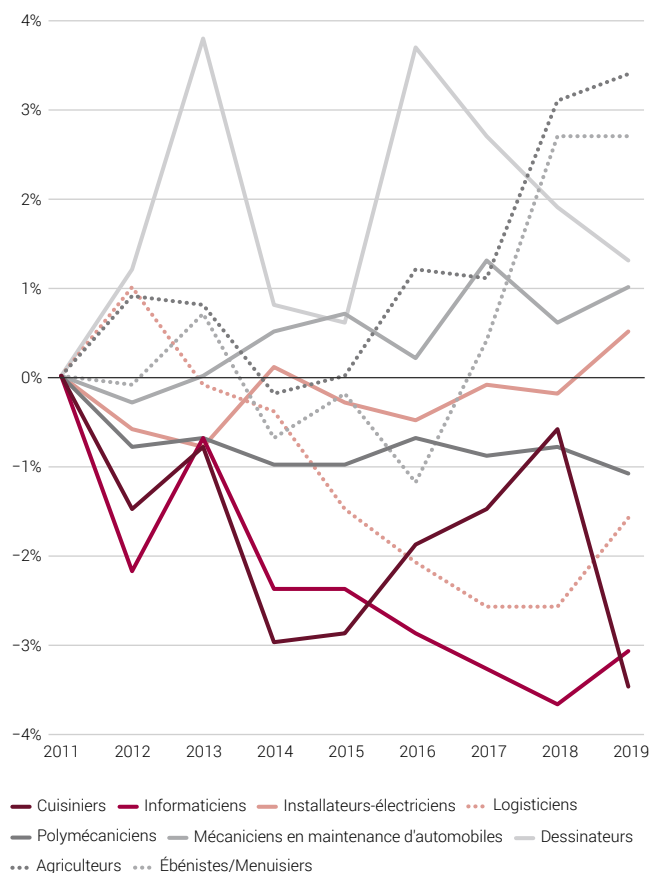
aux assistants dentaires et aux assistants médicaux l'ont été à plus de 97% à des femmes. À l'inverse, plus de 96% des mécaniciens en maintenance d'automobiles, des polymécaniciens ou des installateurs-électriciens diplômés sont des hommes. Il est aussi à souligner que la durée de formation des CFC les plus suivis par les femmes et les hommes diffère. En effet, parmi les dix professions les plus prisées des femmes, aucune ne s'étend sur quatre ans alors que c'est le cas de la moitié des dix CFC les plus souvent obtenus par les hommes.

Évolution de la part des femmes diplômées depuis 2011

La moitié des dix-huit professions regroupant le plus de CFC décernés en 2019 à des femmes ou à des hommes sont majoritairement féminines (part de femmes supérieure à 50%). La répartition des sexes au sein d'une profession évolue mais la vitesse diffère selon les professions. L'observation des professions sur une longue période se heurte parfois à certaines limites car celles-ci se transforment, de nouvelles apparaissent, d'autres disparaissent ou alors leur certification évolue. L'ensemble des

Évolution indexée de la part des diplômées de 2011 à 2019 dans les CFC majoritairement masculins, en 2019 (Index: 2011=100)

G 12



Source: OFS – Statistique de la formation professionnelle initiale (SBG-SFPI) © OFS 2021

dix-huit professions décrites ci-dessous sont structurellement stables depuis 2011, raison pour laquelle l'évolution présentée se concentre sur cette période. L'évolution de la part des diplômées dans les CFC majoritairement féminins en 2019 varie selon la profession mais la tendance est sans exception à la baisse (cf. graphique G 11). Le plus grand changement se situe chez les gestionnaires du commerce de détail où la part de femmes a diminué de 9,3 points de pourcentage. Les employés de commerce profil E et B suivent une même tendance avec une baisse de respectivement 8,7 et 7,5 points de pourcentage. Les assistants socio-éducatifs, les assistants en soins et santé communautaire ainsi que les coiffeurs ont connu une évolution moins importante. En effet, la proportion des femmes a fléchi entre 3,6 et 4,1 points de pourcentage sur la même période. Pour les autres professions (assistant en pharmacie, assistant dentaire et assistant médical), la part des femmes n'a que très peu évolué (entre -1,3 et -0,2 points de pourcentage).

Concernant les CFC majoritairement masculins en 2019 (cf. graphique G 12), l'évolution depuis 2011 est très hétérogène. En effet, la part des diplômées dans certaines professions reste pour ainsi dire stable alors qu'elle diminue ou augmente dans d'autres. Si la part des diplômées chez les mécaniciens

en maintenance d'automobiles et les installateurs-électriciens progresse seulement de 1,0 respectivement 0,5 point de pourcentage sur 9 ans, chez les polymécaniciens, la proportion de femmes diminue de 1,1 point de pourcentage sur la même période. Pour rappel, en 2019, ces trois professions sont également celles où la part de diplômées est la plus faible (moins de 5% dans chacune d'entre elles). C'est chez les cuisiniers et les informaticiens que l'on observe la plus grande baisse de la part de femmes (respectivement -3,5 et -3,1 points de pourcentage). À l'inverse, l'augmentation de la proportion de femmes est la plus élevée chez les ébénistes et les agriculteurs (respectivement +2,7 et +3,4 points de pourcentage).

Lorsque l'on observe un changement au cours du temps dans la proportion de femmes, la raison peut être soit liée aux femmes, soit aux hommes, soit aux deux. En effet, si le nombre de femmes ayant obtenu un CFC dans une profession augmente et que celui des hommes stagne, la part des femmes augmentera. L'effet sera inverse si le nombre de femmes stagne et que celui des hommes progresse. Dans le cas des plus grandes évolutions décrites ci-dessus, ce sont principalement les variations du nombre d'hommes qui influencent la modification de la part des femmes. En effet, la diminution de la part des femmes dans les CFC d'employés de commerce profil E et B ainsi que chez les assistants socio-éducatifs est le fruit de l'augmentation du nombre d'hommes. Les gestionnaires du commerce de détail font cependant exception à cette tendance car la diminution de la part des femmes diplômées est avant tout due à la baisse de 25% en 9 ans du nombre de femmes alors que celui des hommes stagne. Chez les ébénistes, l'augmentation de la part des femmes est la conséquence d'une baisse d'attractivité de cette profession chez les hommes et non d'une augmentation du nombre de femmes. Pour les agriculteurs, à l'augmentation du nombre des femmes s'ajoute une diminution de celui des hommes, ce qui engendre une progression du taux de femmes diplômées dans cette profession.

Laurent Inversin, OFS

Part des femmes exerçant une fonction dirigeante: quelle évolution?

Au cours de la dernière décennie, la part des femmes aux postes dirigeants n'a que très peu changé, représentant un quart environ des femmes salariées: 24% en 2011 et 25,3% en 2019. Cette proportion est restée stable chez les hommes, se situant à 41,5% et à 40,8% respectivement. Indépendamment du sexe, les personnes qui travaillent à plein temps occupent nettement plus souvent des postes dirigeants que celles qui travaillent à temps partiel.

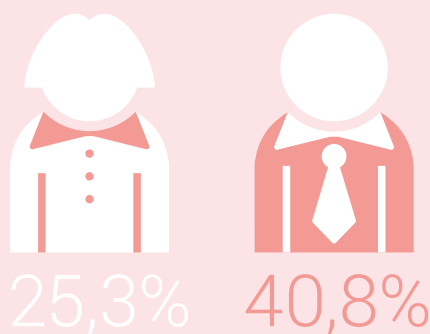
La part des femmes à plein temps qui exercent une fonction dirigeante n'a guère progressé (33,0% en 2011, 34,3% en 2019; hommes 44,6% et 44,1% respectivement). Si l'on distingue les groupes d'âge, il apparaît toutefois que la part des femmes aux postes dirigeants s'est accrue parmi les femmes actives occupées âgées de 25 à 64 ans. La hausse la plus marquée a été

observée chez celles de 40 à 54 ans: la proportion est passée de 36,7% en 2011 à 40,3% en 2019, alors qu'elle se situait à 50,2% chez les hommes ces deux années-là. Elle a cependant diminué chez les femmes plus jeunes: alors que 28,0% des femmes de 15 à 24 ans travaillant à plein temps exerçaient une fonction dirigeante en 2011, elles étaient nettement moins nombreuses (21,2%) en 2019 (28,5% et 28,4% respectivement chez les hommes).

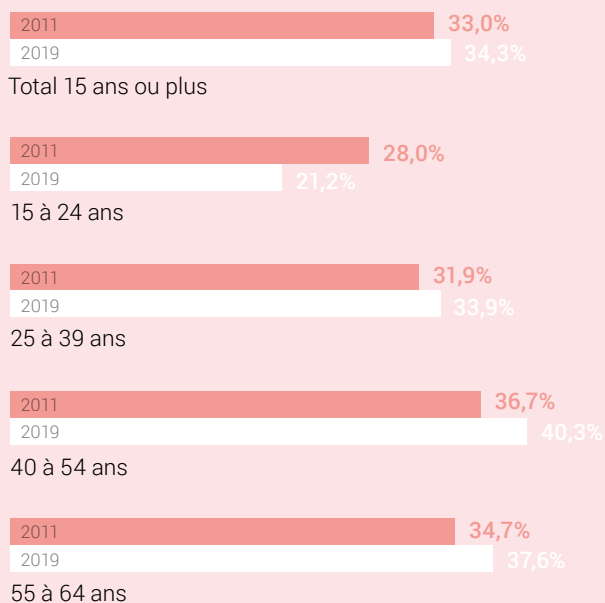
Quant à la représentation des femmes au sein des directions d'entreprise, elle n'a enregistré aucune hausse notable entre 2011 et 2019: respectivement 6,7% et 6,4% des femmes travaillant à plein temps étaient membres d'une direction d'entreprise (contre respectivement 10,9% et 10,2% des hommes).

Katja Branger, OFS

Personnes salariées dans des positions dirigeantes, en 2019



Femmes salariées occupées à plein temps dans des positions dirigeantes



Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)

4 Le «tuyau percé» dans les hautes écoles suisses

Dans les hautes écoles suisses, la part des femmes dans le personnel et la population étudiante a suivi une hausse constante entre la première grève des femmes (1991) et la deuxième (2019). Leur représentation n'en continue pas moins de s'amenuiser à mesure que l'on monte dans les échelons de la hiérarchie académique. Vu les embauches et les promotions de femmes aux postes professoraux ces trois dernières années, ce phénomène, appelé *leaky pipeline* ou «tuyau percé», restera un défi pour les générations futures.

Les hautes écoles sont tenues d'appliquer le principe de l'égalité des chances, tel qu'il est inscrit dans la Constitution, et d'instaurer en particulier l'égalité effective entre femmes et hommes. À cet effet, la Confédération soutient d'ailleurs depuis l'année 2000 des programmes destinés à promouvoir l'égalité des chances dans les hautes écoles universitaires, spécialisées et pédagogiques. Avec l'appui financier de la Confédération, ces dernières ont élaboré de multiples mesures et projets destinés à favoriser l'égalité entre femmes et hommes. Tandis que les premiers programmes visaient à instaurer des proportions spécifiques de femmes, les plus récents (lancés à partir de 2016) s'inscrivent davantage dans la pratique et se fondent sur des bases plus larges. Outre le développement de compétences et des mentorats préparant à l'exercice de fonctions dirigeantes, ils s'attachent à faire valoir l'idée que la diversité, l'inclusion et l'égalité des chances (DIC) sont des ressources pour les hautes écoles et les incitent à utiliser et à échanger leurs expériences¹⁸. À l'heure actuelle, aucun projet officiel n'a pour tâche de suivre l'évolution de l'égalité des sexes ou des thématiques DIC sur le long terme et dans l'ensemble des hautes écoles. Cette évolution fait plutôt l'objet d'études ponctuelles, comme celles ayant précédé la rédaction de cet article¹⁹. Ces études montrent que plus on progresse dans la hiérarchie académique, plus la part des femmes diminue. Ce phénomène est également connu sous le nom de «tuyau percé», ou *leaky pipeline* en anglais (le graphique G13 illustre l'état de la situation en 2019).

Hautes écoles universitaires (HEU)

Entre la première grève des femmes (en 1991) et la deuxième (en 2019), la part des femmes parmi les personnes ayant achevé leur formation (diplômes équivalant au master²⁰ et doctorats) et au sein des diverses catégories du personnel des HEU a suivi une hausse constante. En 1991, cette part se situait à 35% parmi les personnes ayant obtenu l'équivalent d'un master; en 2002, elle était supérieure à cette valeur pour les doctorats et s'est située aux environs de 46% en 2019. Après près de trente ans, la

Femmes et hommes dans la carrière académique (HEU, HES, HEP)¹ en Suisse selon le sexe, en 2019

En % (personnes physiques)

G13

	Femmes	Hommes
Maturités gymnasiales, professionnelles et spécialisées	55	45
Étudiantes/étudiants débutants	54	46
Étudiantes/étudiants	52	48
Bachelors	54	46
Masters	52	48
Doctorats	46	54
Chercheuses/chercheurs Grade ² D	45	55
Chercheuses/chercheurs Grade ² C	43	57
Chercheuses/chercheurs Grade ² B	39	61
Chercheuses/chercheurs Grade ² A	25	75

¹ Il ne s'agit pas du secteur complet des hautes écoles: les établissements de recherche du domaine des EPF (ER-EPF) ne sont pas inclus dans ces statistiques.

² Grade: «Ancienneté» ou échelon dans la hiérarchie chez les chercheuses et chercheurs de l'enseignement supérieur.

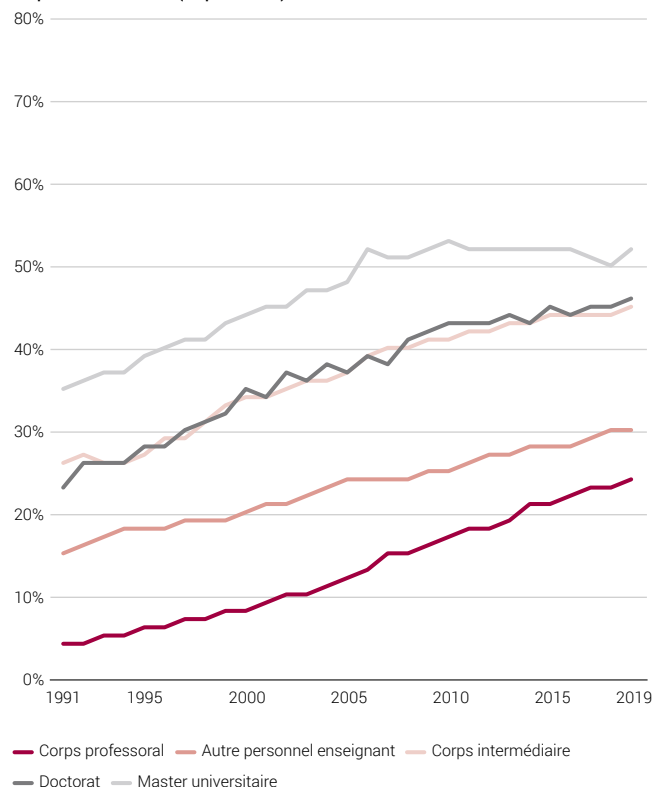
Source: OFS – SIUS

© OFS 2021

Évolution de la part des femmes parmi les titulaires d'un diplôme équivalent au master ou d'un doctorat et au sein du corps professoral, du reste du personnel enseignant et du corps intermédiaire des hautes écoles universitaires, depuis 1991

G14

Proportion de femmes (en personnes)



1991: 1^{re} grève des femmes
2019: 2^e grève des femmes

Source: OFS – SIUS

© OFS 2021

¹⁸ Diversité, inclusion et égalité des chances (équité) dans le développement des hautes écoles 2021-2024: https://www.swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Dokumente/Forschung/Chancengleichheit/P-7_Chancengleichheit_2021-2024/P7_1er_Appel_a_projet_2021-2024.pdf

¹⁹ Les données utilisées proviennent du système d'information universitaire suisse (SIUS).

²⁰ Les diplômes équivalant au master dans les HEU comprennent les masters universitaires (depuis 2003), les diplômes et les licences.

représentation des femmes n'a toujours pas atteint cette valeur au sein du corps professoral et du reste du corps enseignant des HEU (professeures: presque 25% en 2019, voir graphique G14).

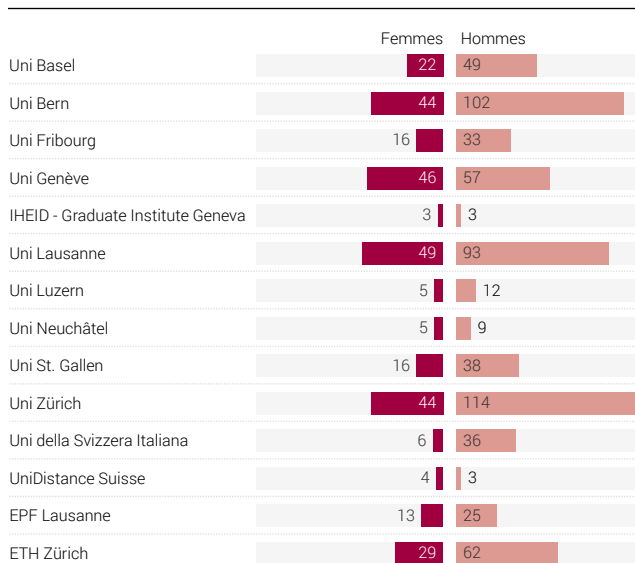
En considérant le graphique G15, qui illustre les embauches et les promotions de professeures et de professeurs dans les HEU de 2017 à 2019, on constate que les hommes prédominent non seulement de manière générale (avec une part de 68%), mais aussi par rapport au nombre de personnes ayant obtenu un doctorat entre 2010 et 2019 (44% de femmes). Le fossé entre les sexes est plus ou moins profond (24 à 45%) selon le groupe de domaines d'études. En médecine et pharmacie, les hommes sont surreprésentés, alors que les femmes constituent moins d'un quart (24,4%) des embauches et des promotions, bien que leur part parmi les jeunes titulaires d'un doctorat avoisine 57% depuis 2010. En sciences humaines et sociales, l'égalité est presque atteinte (55,2% d'hommes et 44,8% de femmes). Pourtant, là aussi, 57% de tous les doctorats ont été décernés à des femmes ces dix dernières années. En sciences exactes et naturelles, la part des femmes dans les embauches et les promotions atteint presque 34% et avoisine 17% dans le corps professoral en 2019. Ces chiffres permettent de supposer que la représentation des femmes s'est améliorée dans ces disciplines. La même conclusion vaut pour les sciences techniques (31,1% et 18,2% respectivement). C'est d'ailleurs le seul groupe de domaines d'études où la représentation des femmes parmi les jeunes titulaires d'un doctorat demeure depuis 2010 légèrement inférieure (27%) à leur part dans les embauches et les promotions.

Une comparaison des équivalents plein temps (EPT) montre que les femmes qui enseignent dans les HEU (professeures et autres enseignantes) affichent, tant dans l'enseignement que dans la recherche, des temps partiels légèrement inférieurs à ceux des hommes. L'écart ne dépasse pas une heure. Une différence plus grande sépare les sexes dans le corps intermédiaire des HEU: la durée de travail contractuelle est supérieure chez les hommes. L'écart dépasse 3 heures, dont plus de 2 sont consacrées à la recherche.

Embauches et promotions de professeures et de professeurs dans les hautes écoles universitaires, de 2017 à 2019

par haute école universitaire et sexe

G15



Les promotions au sein du corps professoral n'ont pas été analysées.

Le corps professoral comprend plusieurs catégories: les professeurs ordinaires, extraordinaires ou associés et les professeurs assistants avec ou sans tenure track.

Des différences par rapport aux chiffres internes des universités sont possibles.

Source: OFS – SIUS-PERS (calculs)

© OFS 2021

Hautes écoles spécialisées (HES)

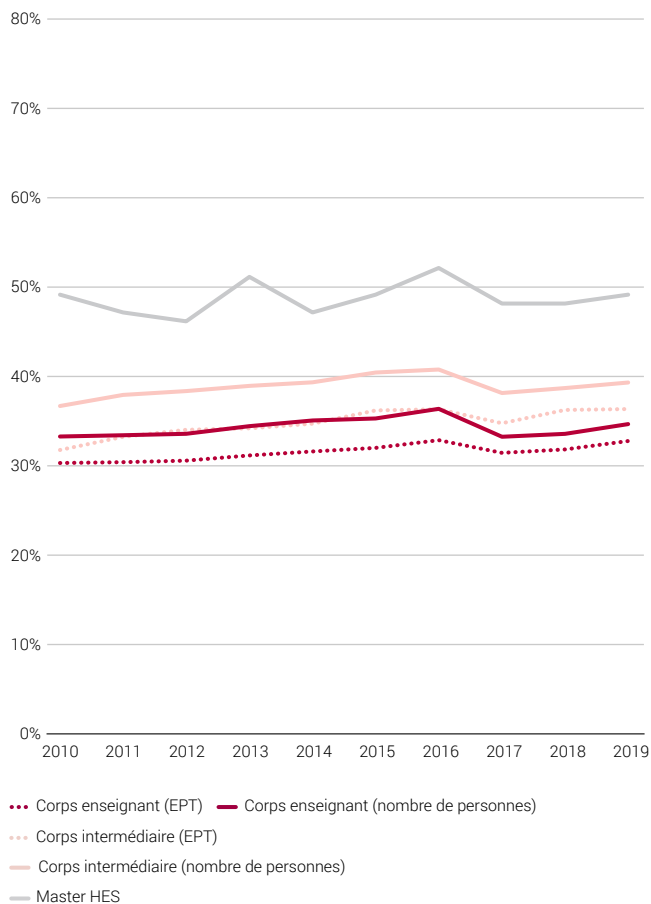
Les HES ont été créées à partir de la fin des années 1990 et l'Office fédéral de la statistique les soumet à des relevés depuis 2000. En raison de changements apportés aux domaines d'études, les données concernant les diplômes de master sont comparables pour l'ensemble des HES depuis 2010. L'idée d'inclure un poste dans une HES dans un plan de carrière académique ne remonte qu'à ces dernières années, mais ce phénomène persistera à l'avenir. Les HES recrutent leur personnel académique essentiellement parmi les personnes diplômées d'une HEU ou d'une HES.

Le graphique G16 illustre l'effet des différents taux d'activité à temps partiel sur la proportion de femmes dans les HES lorsque le calcul se fonde sur les EPT et non pas sur le nombre de personnes. Le taux d'occupation chez les femmes employées dans les HES a certes augmenté depuis 2003, mais leur représentation au sein du personnel de ces écoles n'a pas encore atteint des proportions similaires à celles qui prévalent parmi les personnes obtenant un master d'une HEU ou d'une HES.

Dans les HES, le déséquilibre en termes d'EPT au profit des hommes équivaut à 3,5 heures au sein du corps enseignant (qu'il s'agisse de membres du corps enseignant avec responsabilité de direction ou des autres enseignantes et enseignants) et dépasse 4 heures au sein du corps intermédiaire. Parmi ces derniers, sur l'ensemble de la différence, 1,3 heure est consacrée à l'enseignement et 2,4 heures à la recherche appliquée et au développement.

Évolution de la part des femmes dans les HES, sur la base du nombre de personnes et d'EPT, au sein du corps enseignant et du corps intermédiaire ainsi que parmi les titulaires d'un diplôme équivalent au master, depuis 2010

G 16

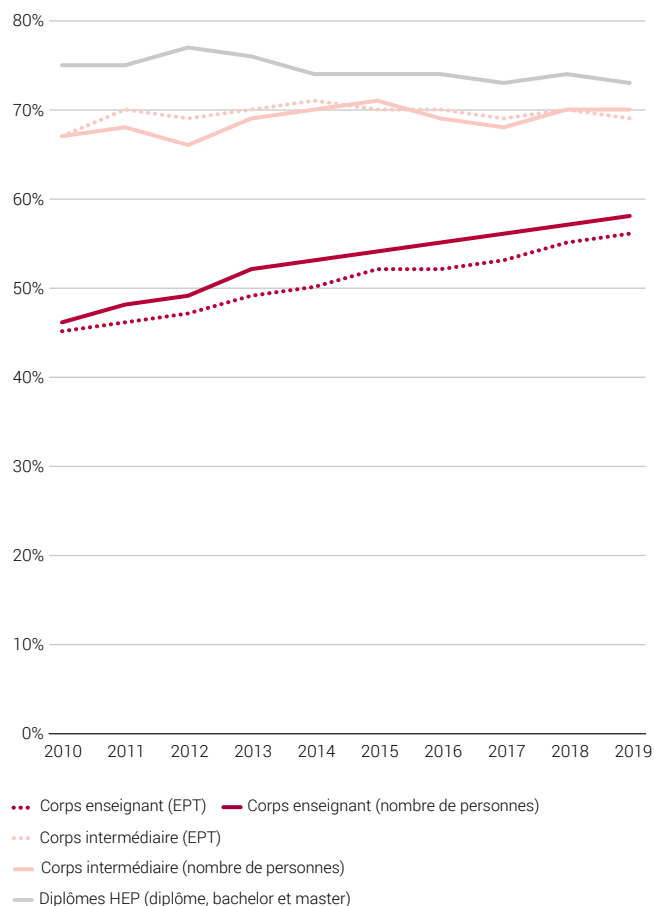


Source: OFS – SIUS

© OFS 2021

Évolution de la part des femmes dans les HEP, sur la base du nombre de personnes et d'EPT, au sein du corps enseignant et du corps intermédiaire ainsi que parmi les titulaires d'un diplôme, depuis 2010

G 17



Source: OFS – SIUS

© OFS 2021

Hautes écoles pédagogiques (HEP)

La nécessité de créer une filière d'études en pédagogie a souvent conduit à la création d'une haute école spécifique, celle-ci étant parfois intégrée dans une HES. Le graphique G 17 illustre l'écart entre les parts de femmes selon que le calcul se base sur les EPT ou sur le nombre de personnes au sein du corps enseignant des HEP (membres du corps enseignant avec responsabilité de direction et autres enseignantes et enseignants). Pour ce qui est du corps intermédiaire, les parts des femmes en termes d'EPT ou de nombre de personnes ont convergé au cours des dix dernières années (66 à 71%). Étant donné que le personnel académique des HEP est composé de personnes ayant obtenu un diplôme dans une haute école, quel que soit son type, et que les types de diplômes décernés par les HEP diffèrent selon leurs objectifs, la proportion de femmes parmi les titulaires de tous les genres de diplômes (diplôme, bachelor et master) se situe entre 73 et 77% dans ce graphique. L'accroissement à 50% de la part des femmes

au sein du corps enseignant des HEP se fonde sur une augmentation enregistrée tant parmi les personnes exerçant une fonction de direction (47% en 2019) que chez les autres enseignantes et enseignants (57% en 2019).

Dans les HEP, le nombre plus élevé d'EPT chez les hommes correspond à 2 heures au sein du corps enseignant et à moins de 1 heure au sein du corps intermédiaire. Le taux d'occupation plus élevé des hommes dans les HEP correspond à 2 heures dans l'enseignement et à moins d'une heure dans la recherche appliquée et le développement.

Changement de génération

La répartition par âge des deux sexes peut révéler si les départs à la retraite offriront une occasion de compenser le phénomène du «tuyau percé» au cours des années à venir. Dans l'ensemble, l'âge du personnel des trois types de hautes écoles a augmenté dans presque toutes les catégories ces dix dernières années (de 2010 à 2019)²¹.

Dans la catégorie de personnel la plus élevée, les professeures et les femmes membres du corps enseignant avec responsabilité de direction sont en général plus jeunes que leurs collègues masculins. L'écart est de 3 ans dans les HEU et les HES (âge médian dans les HEU: 48 ans chez les femmes et 51 ans chez les hommes; âge médian dans les HES: 50 et 53 ans) et de 2 ans dans les HEP (52 et 54 ans).

Conclusion

Le phénomène du «tuyau percé» est perceptible dans les trois types de hautes écoles. La présence prépondérante d'un sexe ne constitue pas seulement un déséquilibre passager, mais peut contribuer à consolider les rôles traditionnels que les hautes écoles continuent de véhiculer. Selon le type de haute école, cette influence peut engendrer une sorte d'exode des cerveaux féminins.

Bien que les femmes soient nettement plus représentées que les hommes dans les HEP, les membres du corps enseignant avec responsabilité de direction constituent une exception. Compte tenu de l'âge médian élevé du personnel enseignant avec responsabilité de direction et du changement de génération qui approche, il sera intéressant de voir si les futures embauches colmateront le «tuyau percé» tout d'abord dans les HEP.

Mehmet Aksözen et Elena Zafarana, OFS

²¹ La répartition par âge dans les trois types de hautes écoles est décrite dans les pages Internet correspondantes consacrées au personnel des hautes écoles: www.statistique.ch R Trouver des statistiques R Éducation et science R Personnel des institutions de formation R Degré tertiaire – Hautes écoles

Qu'en est-il de la représentation des femmes dans la recherche?

Dans l'économie privée, la représentation des femmes dans les milieux de la recherche augmente lentement mais constamment. En 2000, ce milieu comptait 13% de femmes. Vingt ans plus tard, en 2019, cette proportion avait doublé pour dépasser un quart (26,2%).

L'industrie pharmaceutique est la branche d'activité où la recherche emploie le plus de personnes (5535) et où les chercheuses étaient presque aussi nombreuses que les chercheurs en 2019 (proportion de femmes: 47,4%). Dans la branche «recherche et développement», où le nombre de chercheurs et de chercheuses est également élevé, la part des femmes atteignait un peu moins d'un quart (23,9%). Dans les deux branches où le personnel qui se consacre à la recherche est le moins nombreux, soit la métallurgie et

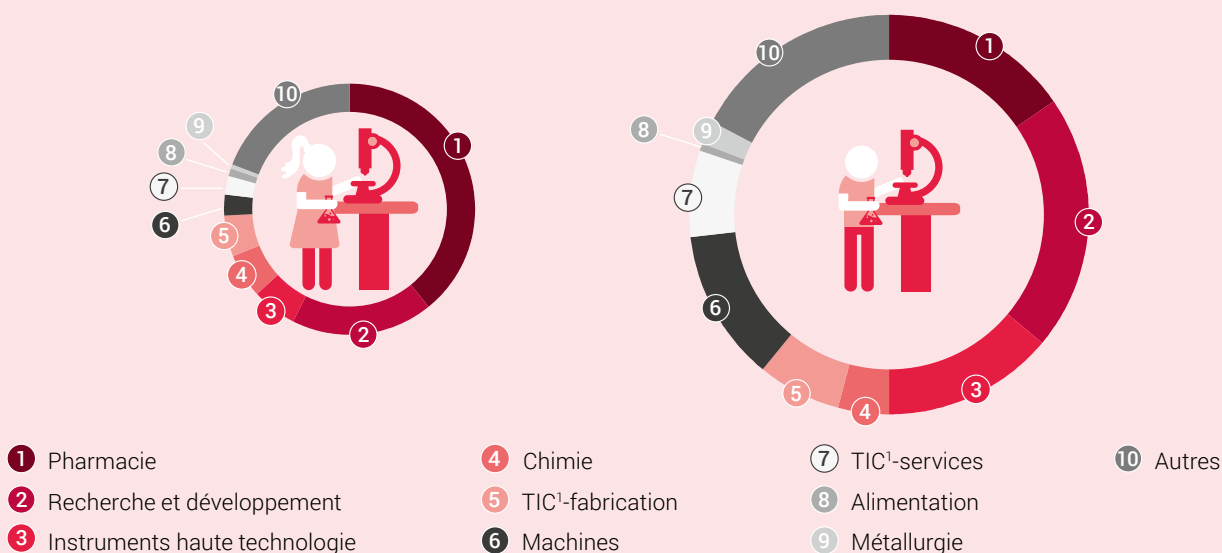
l'industrie alimentaire (respectivement 390 et 187 personnes), la représentation des femmes était, respectivement, faible (8,3%) et relativement élevée (34,5%).

Un peu moins de six chercheuses sur dix (57,5%) travaillent dans les deux branches «pharmacie» et «recherche et développement». À l'opposé, plus de six chercheurs sur dix (62,3%) étaient répartis dans quatre branches différentes, à savoir les deux déjà mentionnés ainsi que celle des instruments de haute technologie et celle des machines.

Avec une proportion de plus d'un tiers, les femmes étaient nettement mieux représentées parmi les chercheurs et les chercheuses dans les hautes écoles et à la Confédération que dans l'économie privée (26,2%).

Katja Branger, OFS

Chercheuses et chercheurs dans le secteur privé selon la branche d'activité, en 2019



¹ TIC: technologies de l'information et de la communication

Source: OFS – Recherche et développement (R-D) dans les entreprises privées (FE_PRIV)

5 Les femmes dans les législatifs: tendance positive, mais la parité est encore loin

Il y a 50 ans, les hommes suisses ont accepté, en votation populaire, d'accorder aux femmes le droit de vote et d'éligibilité au niveau fédéral. Depuis, la participation des femmes à la politique a progressé pas à pas, quoique parfois timidement. Malgré une tendance globalement positive, cette évolution a aussi connu des périodes de stagnation, voire des retours en arrière, de sorte que les femmes n'atteignent souvent pas la parité. Cet article décrit la représentation des femmes au sein des législatifs aux niveaux national, cantonal et communal depuis 1971.

La représentation des femmes au sein des législatifs et des exécutifs est l'une des grandeurs de référence qui permettent de mesurer leur participation effective aux processus de décision politique. Les parlements ont pour fonction de représenter le peuple. Par conséquent, l'écart entre les caractéristiques (langue, âge ou sexe) de la population et celles des membres du parlement rend compte de la représentativité du Conseil national.

En Suisse, il existe des législatifs aux trois niveaux de l'État fédéral: tous les cantons disposent d'un parlement et nombre de villes et de grandes communes possèdent une assemblée populaire. Considérer la part de femmes qui siègent au Conseil national, dans les parlements cantonaux et au sein des législatifs²² communaux permet donc de suivre l'évolution de la participation des femmes à la politique ces cinquante dernières années.

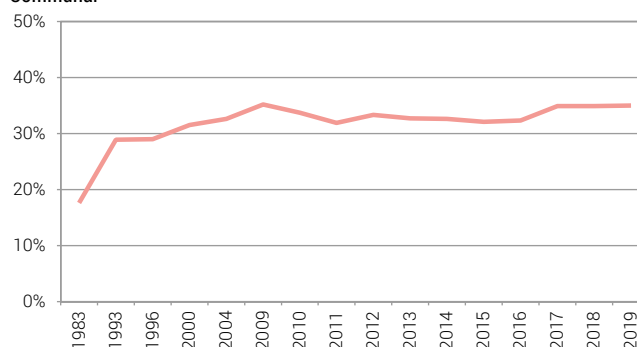
Le graphique G18 illustre la représentation des femmes aux niveaux national, cantonal et communal. La ligne rouge foncé montre son évolution au Conseil national: suivant une hausse presque constante, elle a atteint 42% aux dernières élections, soit son niveau le plus élevé depuis l'introduction du droit de vote des femmes. Celles-ci n'ont certes jamais été majoritaires à la Chambre du peuple, où les hommes restent, aujourd'hui encore, supérieurs en nombre. Il n'en demeure pas moins que l'on observe une nette tendance vers l'équilibre entre hommes et femmes au National.

Les progrès ont été moins rapides dans les législatifs cantonaux et communaux. Dans les villes étudiées, la part de femmes stagne à un tiers environ. Elle s'avère même inférieure dans les parlements cantonaux, où elle avoisine 30%. Ces parlements n'ont visiblement pas encore connu une évolution similaire à celle du Conseil national.

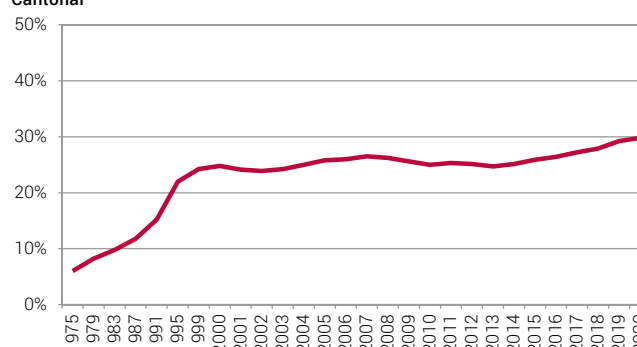
Représentation des femmes dans les législatifs, de 1971 à 2020

G18

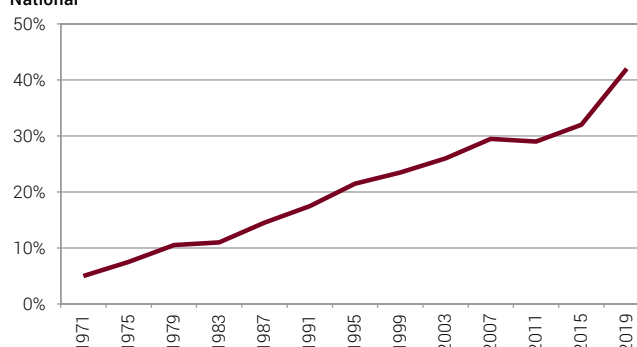
Communal



Cantonal



National



Source: OFS – Statistique des votations et des élections

© OFS 2021

Avant-garde et arrière-garde

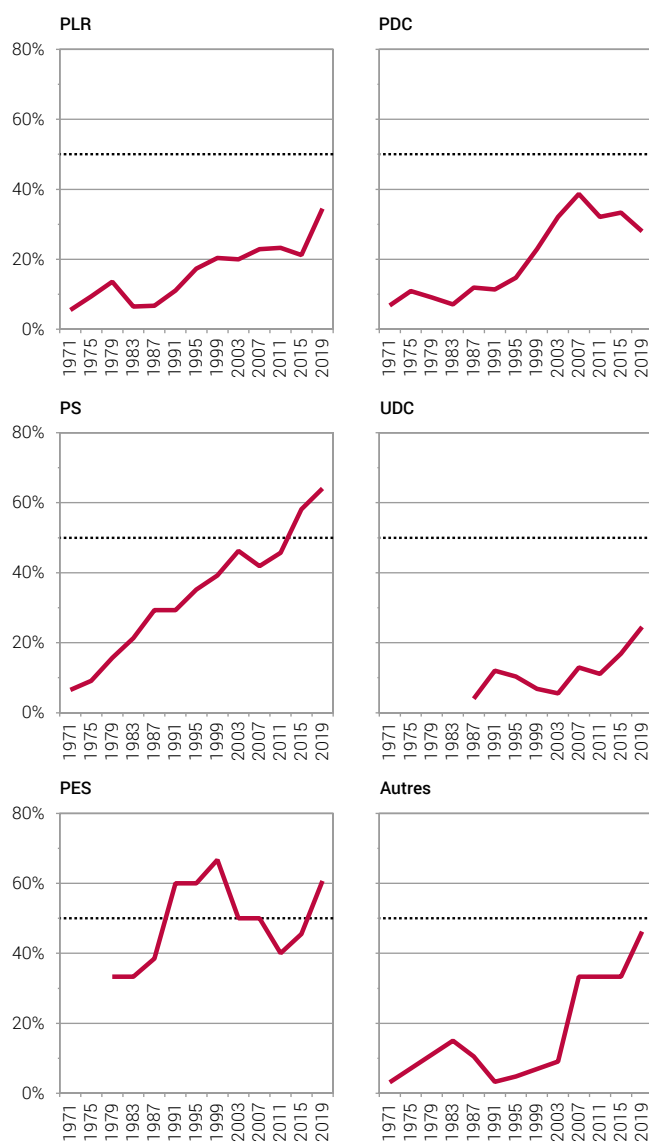
Pour retracer plus précisément l'évolution de la représentation des femmes, il vaut la peine de considérer non seulement la situation générale aux trois niveaux de l'État, mais de distinguer la part de femmes dans les différents partis ou cantons (voir graphique G19). Cette distinction met notamment en évidence les partis qui ont contribué à faire passer à 42% la proportion des femmes au National.

L'UDC, qui est le plus grand parti au Conseil national, n'est pas un fer de lance en matière de représentation des femmes au Parlement national. La première femme n'a été élue qu'en 1987 au sein de sa délégation à Berne et la part des femmes y reste inférieure à 25%. Leur représentation est à peine plus forte au sein des délégations du PLR et du PDC, ces deux partis comptant une part de 30% environ de députés femmes.

²² Pour chaque canton, cette analyse prend en compte le législatif du chef-lieu, pour autant qu'il en existe (Berne, Bâle, Lausanne, Genève, Lucerne, Saint-Gall, Zoug, Fribourg, Coire, Aarau, Frauenfeld, Bellinzone, Sion, Neuchâtel, Liestal, Herisau et Delémont).

Représentation des femmes au sein de la députation des grands partis représentés au Conseil national, de 1971 à 2019

G 19



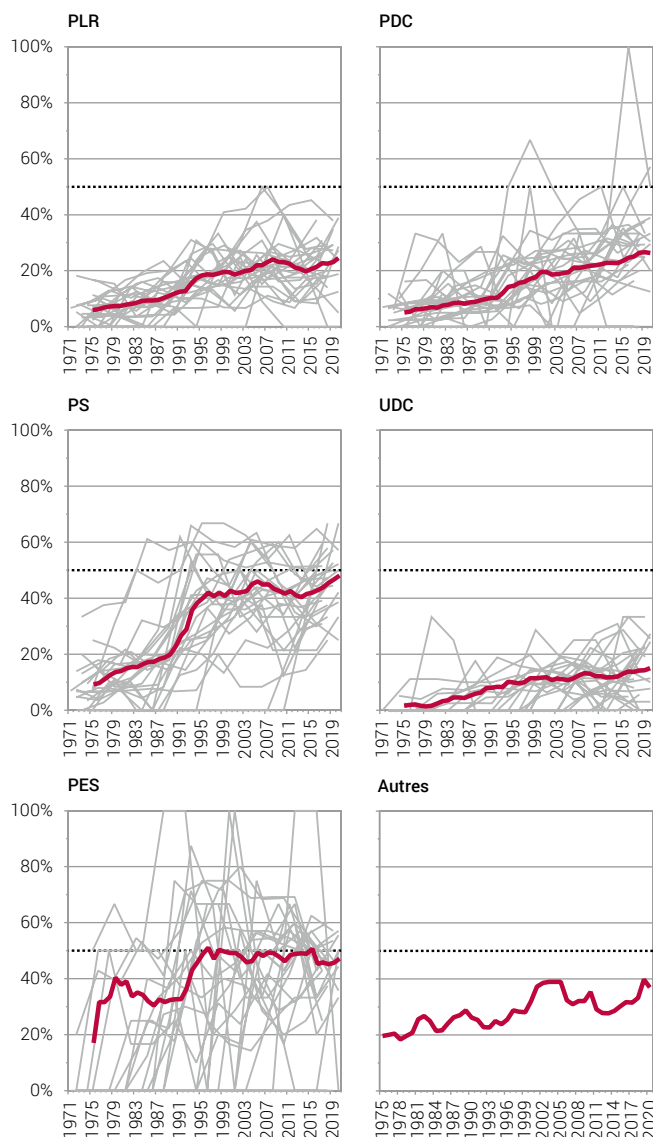
Source: OFS – Statistique des votations et des élections

© OFS 2021

Il en va tout autrement chez les Verts (PES). Dès leur entrée au Conseil national, la part de femmes parmi leurs députés s'est d'emblée avérée supérieure à celle que certains partis bourgeois affichent de nos jours. La composition par sexe de leur délégation varie d'élection en élection: d'une législature à l'autre, la députation verte compte une majorité de femmes ou d'hommes. Dans les années 1990, alors que la part des femmes au sein des députations bourgeoises fluctuait encore entre 10% et 20%, la délégation écologiste au Conseil national se composait à majorité de femmes. La députation du Parti socialiste (PS) est tout aussi partisane et compte actuellement une majorité de femmes. La forte position des femmes au sein du PS résulte d'une hausse constante de leur représentation.

Représentation des femmes au sein des parlements cantonaux, par partis, de 1971 à 2020

G 20



Remarque: Les courbes grises illustrent la proportion de femmes (en %) dans les différents parlements cantonaux (canton par canton), la courbe rouge représente cette même proportion pour l'ensemble de la Suisse.

Exemple: Dans le cas du PDC, la courbe rouge illustre la proportion de femmes dans l'ensemble des parlements cantonaux. Les courbes grises représentent la part de femmes dans les différents parlements cantonaux (canton par canton). Relevons que, dans quelques rares cas (cantons), le PDC a pendant de brèves périodes été représenté par une majorité de femmes. À l'opposé, l'UDC n'a encore jamais connu une délégation cantonale à majorité féminine.

Source: OFS – Statistique des votations et des élections

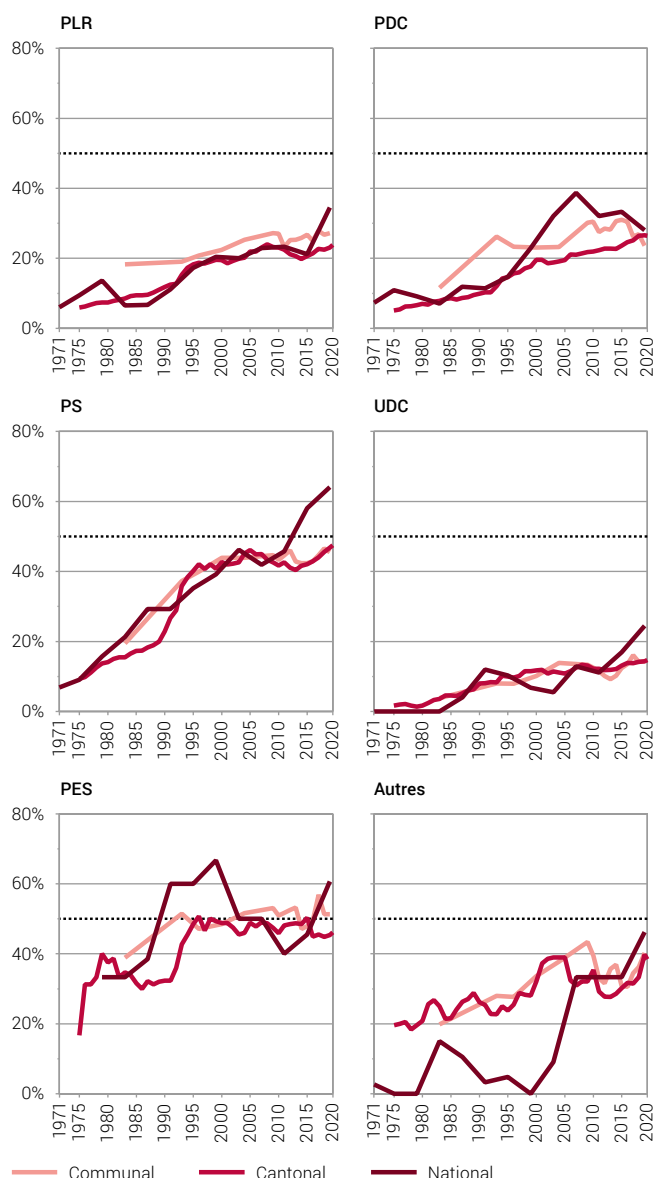
© OFS 2021

Stabilité dans les cantons

La situation observée au Conseil national – hausse constante, rôle pionnier des Verts et du PS – se retrouve dans les parlements cantonaux. Le graphique G 20 illustre l'évolution de la proportion de femmes au sein des grands partis dans les parlements cantonaux, tout en présentant les valeurs enregistrées dans les différents législatifs (en gris) et pour l'ensemble de la Suisse (en rouge). Là aussi, les Verts et le PS tendent vers une délégation paritaire, composée pour moitié de femmes et pour moitié d'hommes. Les valeurs cantonales varient parfois beaucoup, les écarts

Représentation des femmes aux trois niveaux de l'État, par partis, de 1971 à 2020

G21



Source: OFS – Statistique des votations et des élections

© OFS 2021

s'expliquant, chez les Verts par exemple, par la taille de leur délégation dans certains parlements cantonaux. Lorsqu'un siège occupé par une femme est repris par un homme dans une délégation de deux à trois sièges, le rapport change énormément.

La lente progression des trois partis bourgeois vers une représentation équilibrée des femmes ressemble à celle du Conseil national. L'évolution paraît plus constante, mais aussi plus lente: le PDC et le PLR comptent actuellement environ 25% de femmes dans les législatifs cantonaux, tandis que leur proportion atteint à peine 15% dans les députations cantonales de l'UDC, soit 10 points de pourcentage de moins qu'au Conseil national.

Au niveau des communes, la situation est similaire (voir graphique G21): depuis déjà 30 et 20 ans, respectivement, les Verts et le PS disposent d'une représentation plus ou moins paritaire,

alors que l'UDC, le PLR et le PDC peinent à accroître leur part de femmes au sein des parlements. Soulignons ici que l'analyse des législatifs communaux fonde ses calculs sur les parlements des chefs-lieux des cantons, soit des villes plutôt grandes et donc des communes plus ouvertes et plus progressistes.

Il est intéressant de noter que la représentation des femmes a suivi une évolution similaire dans les différents partis et aux trois niveaux de l'État. Le changement est constant, en particulier au sein des quatre plus grands partis. Ceux-ci comptent de grandes délégations dans les législatifs et sont dès lors moins soumis aux variations. Enfin, c'est le PS qui s'est écarté le plus fortement de la tendance. Aux deux dernières élections nationales, ce parti a enregistré une nette hausse de la part de femmes, une hausse qui pourrait s'expliquer par la volonté de promouvoir leur présence au sein des délégations.

Conclusion

Même 50 ans après l'introduction du droit de vote des femmes au niveau national, l'égalité politique des femmes, mesurée en fonction de leur représentation au sein des législatifs, accuse du retard, et ce à tous les niveaux politiques de l'État fédéral. La situation en Suisse ressemble à celle qui régnait avant l'introduction du droit de vote des femmes: bien que les premiers efforts aient été entrepris au XIXe siècle et aient été renforcés durant la Première Guerre mondiale, il a fallu attendre des décennies pour que le droit de vote des femmes soit introduit à tous les niveaux politiques. Certains cantons et communes jouent un rôle de pionniers dans cette évolution, d'autres ont besoin de plus de temps. Par ailleurs, la représentation des femmes diffère actuellement selon la couleur politique. À tous les niveaux de l'État, le parti des Verts possède une représentation de femmes qui reflète au mieux la composition de la population. Il en va de même du PS, qui a continué à combler son retard ces dernières années. Quel que soit le niveau de l'État, les partis bourgeois, dont surtout l'UDC, s'avèrent quant à eux moins représentatifs pour ce qui est de la part de femmes au sein des législatifs.

Une analyse des exécutifs déboucherait sur des résultats similaires. Ces organes sont cependant beaucoup plus petits que les législatifs et leur représentativité est moins directe, de sorte que leur composition ne peut pas vraiment servir de moyen de mesure. Les gouvernements n'en affichent pas moins une sous-représentation historique des femmes: seuls quelques rares exécutifs cantonaux et communaux ont connu une majorité de femmes. Et, alors que le Conseil fédéral existe depuis quelque 170 ans, les femmes n'y ont siégé en majorité que durant la seule année 2011.

Clau Dermont et Julie Silberstein, OFS

Informations complémentaires

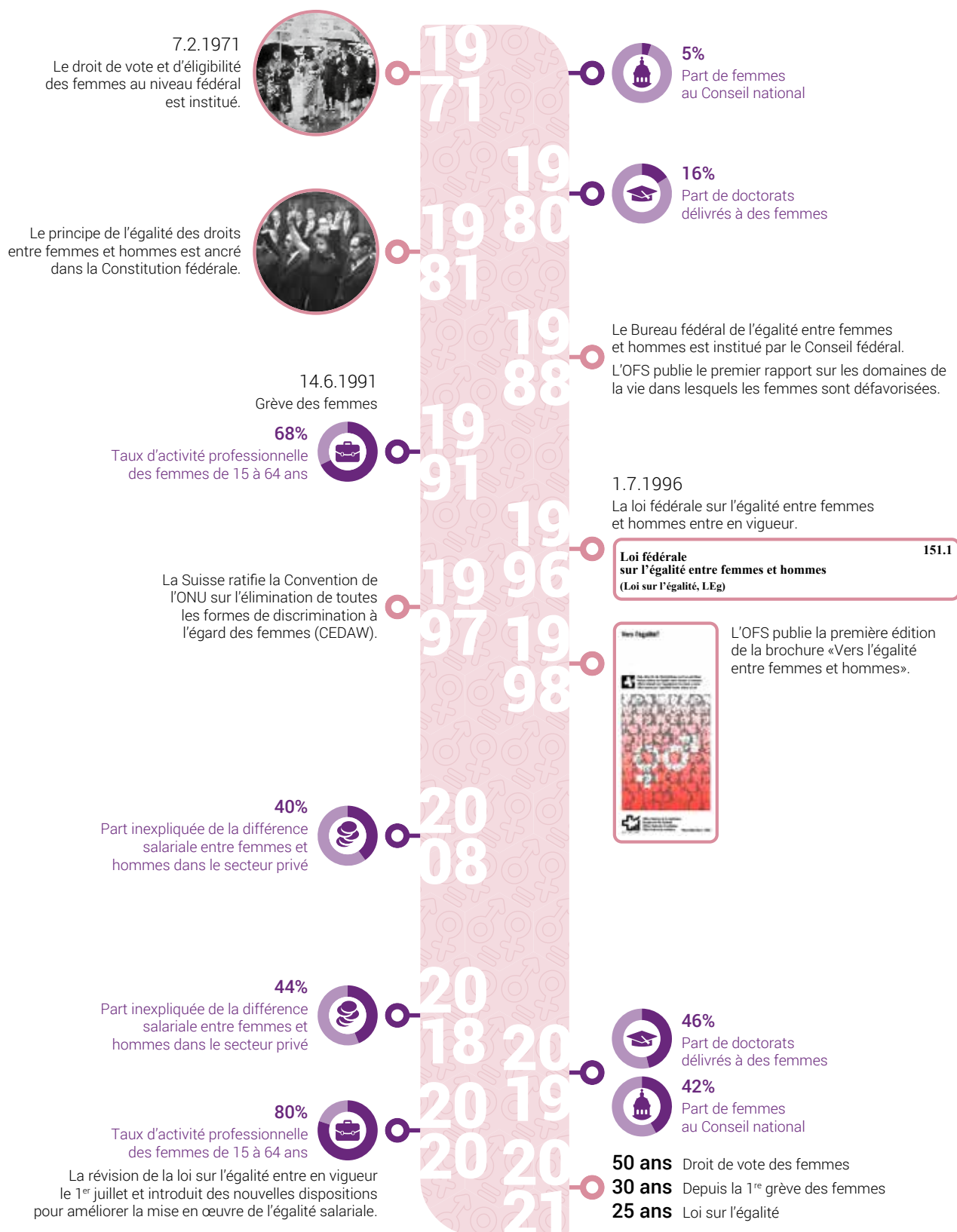
La Commission fédérale pour les questions féminines (CFQF) publie sur son site des pages dédiées à **l'histoire de l'égalité**. En outre, elle a conçu trois diaporamas, deux séries de cartes postales et un module d'apprentissage en ligne, en vue du **50^e anniversaire** de l'introduction du droit de vote et d'éligibilité des femmes en Suisse. Remontant jusqu'au XIX^e siècle, les diaporamas et le module d'apprentissage en ligne dressent le portrait des pionnières du droit de vote des femmes, retracent les décisions et développements majeurs menant à l'introduction des droits politiques pour les femmes et reviennent sur les dates clés de l'égalité en Suisse jusqu'à ce jour.

L'Office fédéral de la statistique (OFS) a également des pages dédiées aux statistiques de **l'égalité entre femmes et hommes**. Différents thèmes y sont abordés, entre autres la conciliation emploi et famille, le travail non rémunéré ou les salaires, thèmes qui n'ont pas été traités dans ce Démos.

L'Office fédéral de la statistique (OFS) a fait paraître récemment un certain nombre de publications en lien avec les différents thèmes de l'égalité entre femmes et hommes :

- La section Travail et vie active a publié un article Actualités OFS sur la **participation des femmes au marché du travail**, montrant les évolutions entre 2010 et 2019.
- La section Environnement, développement durable, territoire a publié les résultats de **l'Enquête Omnibus 2019** sur la qualité de l'environnement et les comportements environnementaux. Elle fait état de différences entre femmes et hommes dans la perception de l'environnement.
- La section Politique, culture, médias a publié une **étude**, en février 2021, permettant un retour historique sur les votations fédérales et cantonales concernant le droit de vote et les conséquences de ces votations sur la représentation politique en Suisse.
- Basée sur l'Enquête suisse sur la santé 2017, la section Santé de la population a publié une **analyse de la santé par le genre**. Le but de cette étude est de mieux comprendre les différences de santé entre hommes et femmes, en explorant aussi les facteurs sociaux qui influent sur la santé.

Sur le chemin de l'égalité entre femmes et hommes: voyage dans le temps



Éditeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements:	Centre d'information Section Démographie et migration, tél. 058 463 67 11
Rédaction:	Fabienne Rausa, OFS
Contenu:	Mehmet Aksözen, OFS; Katja Branger, OFS; Stéphane Cappelli, OFS; Clau Dermont, OFS; Laurent Inversin, OFS; Audrey Michelet, OFS; Fabienne Rausa, OFS; Julie Silberstein, OFS; Elena Zafarana, OFS
Série:	Statistique de la Suisse
Domaine:	01 Population
Langue du texte original:	allemand, français
Traduction:	Services linguistiques de l'OFS
Mise en page:	section DIAM, Prepress/Print
Graphiques:	section DIAM, Prepress/Print
En ligne:	www.statistique.ch
Imprimés:	www.statistique.ch Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel, order@bfs.admin.ch , tél. 058 463 60 60 Impression réalisée en Suisse
Copyright:	OFS, Neuchâtel 2021 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.
Numéro OFS:	239-2101